

LA FLUCTUATION DU GENRE DES ANGLICISMES NON ÉTABLIS  
DANS UN CHAT DE L'INFORMATIQUE

Mémoire de maîtrise  
Anneli Tunkkari  
Université de Tampere  
Langue française  
Décembre 2007

## LA TABLE DES MATIÈRES

Tiivistelmä	
Introduction	1
1. La disposition	3
2. Le genre comme une catégorie grammaticale	4
3. Le genre des mots standard	6
3.1. Catégories du nom	6
3.2. Catégories du genre	7
3.2.1. Genre sémantique contre genre grammatical	7
3.2.2. Le lien entre le genre et la terminaison phonétique du nom	8
3.2.2.1. Les phonèmes finals masculins	8
3.2.2.2. Les phonèmes finales féminins	10
3.2.3. Le sens et le genre des noms inanimés	11
3.2.4. Le rôle de la structure des mots dans la détermination du genre	12
3.2.4.1 Les nos formés par des suffixes	12
3.2.4.2 Les noms composés	14
3.2.4.3. La conversion simple	15
3.2.4.4. Les abréviations	16
3.2.5. Les mots scientifiques et techniques	16
3.2.6. Le genre biologique et social : le genre des animés	17
3.2.6.1. Les mots indiquant les humains	17
3.2.6.2. Les mots désignant les non humains animés	18
4. Le genre du vocabulaire spécialisé	20
4.1. Le genre des anglicismes	22
5. Le néologisme	23
5.1. La définition du néologisme	23
5.2. La formation du néologisme technique	24
5.3. Evaluation des néologismes	26
5.4. L'identification des besoins néologiques	28
5.5. Les institutions de la défense de la langue française	29
5.5.1. L'action du CMT de l'informatique – exemple	34
5.6. La défense de la langue françaises au Québec	37

5.7.. Les catégories des emprunts d'anglicismes	40.
6. La fluctuation du genre	41
6.1. La fluctuation historique du genre	44
7. La langue des chats	45
8. La source du corpus	48
9. La liste des mots trouvés	50
10. Les résultats	52
11. Conclusion	54
BIBLIOGRAPHIE	56

## Tiivistelmä

Tämän työn tavoitteena on osoittaa, että vakiintumattomissa anglisismeissa löytyy suvun flukтуаatiota, aineistona on ranskalaisen informatiikan keskustelupalsta. Siitä on valittu 100 anglisismia joiden suvun toimivuutta tutkittiin ranskalaisessa googlessa.

Ranskan suku ei ole irrationaalinen vaan suvun määräytymistä säätelee sääntöjen järjestelmä. Suurimmassa osassa indoeurooppalaisia kieliä on kahden tai kolmen suvun järjestelmä. Useissa kielissä ei ole sukua lainkaan. Ranskan kielessä on kaksi kieliopillista sukua eivätkä ne aina vastaa luonnollista sukua. 90% latinasta tulleista sanoista on latinasta peritty suku.

Standardisanojen suku on esitetty kuten kieliopeissa, mutta tarkennuksena foneettiset päätteet, jotka vaikuttavat sukuun. Harvemmin puhutaan erikoissanaston suvusta. On olemassa aivan erityiset säännöt erikoissanaston suvulle. Noin 10% anglisismeista on maskuliineja ja niiden feminiinit muodostuvat semanttisella tai foneettisella analogialla.

Neologismin määritelmän mukaan neologismi voi olla leksikaalinen morfeemi tai lekseemi tai monimuotoinen ilmaus. Neologismi voi myös olla lyhenne tai etukirjainten muodostelma. Uusi yksikkö tulee ymmärtää lingvistisenä yksikkönä joka ilmaisee nimittämisen uutta suhdetta. On olemassa myös funktionaalinen uutuus, joka vaatii pragmaattisen tai sosiologisen alan määritelmää.

Tekninen neologismi voidaan muodostaa kolmella tavalla: derivaatio, kompositio tai laina. Anglismit ovat lainasanoja ja niiden määrä on ollut kasvussa kuluneen vuosisadan aikana.

Ranskan kieli tarvitsee 5000-6000 uutta sanaa joka vuosi. Yleensä jokainen lingvistinen järjestelmä pystyy kehittämään terminologiset ja käsitteelliset välineensä. Mille tahansa leksikaaliselle järjestelmälle kysymys on sopeutua oman rakenteensa ja omien taipumustensa mukaan

Reyllä on viisi kategoriaa uudissanon arvioimiseksi, järjestelmän mukaisuus, semanttinen potentiaali, tuottavuus, kilpailun puute ja hyväksyttävyys..

Ranskan akatemia oli pitkään ainut ranskan kieltä puolustava instituutio. 30 luvulta lähtien tähän tarkoitukseen luotiin useita muita laitoksia. Vuosien 1970 ja 1993 välillä eräs tärkeimmistä laitoksista olivat les Comités Ministérielles de Terminologie. Eräs niiden tehtävistä oli löytää ranskalaiset vastineet anglisismeille.

Kanadassa eduskunta hyväksyi ranskan kieltä koskevan sopimuksen 1977 ja Office québécoise de la langue française valvoo ranskan kielen asemaa kaupankäynnissä, hallinnossa ja jokapäiväisessä elämässä.

Ranskan kieli pyrkii synteettisyyteen, mikä osaltaan selittää englanninkieliset lainasanat, toinen syy on kielen ekonomia ja taloudellisten, teknisten ja tieteellisten järjestelmien nopea muutos. Lainaus on ollut tiiviintä median, mainonnan ja teknologian aloilla. Picone mainitsee kuusi lainasanojen kategorioita: integraalinen laina, semanttinen laina, rakenteellinen laina, pseudo anglisismi, hybridi ja grafologinen laina. Kategoriat perustuvat lainasanan muodostukseen.

Flukтуаatio tarkoittaa maskuliini- tai feminiini suvun käyttöä vaihdellen riippuen tilanteesta. On olemassa historiallista ja semanttista flukтуаatiota sekä merkityksen muuttumista sukua vaihtamalla. Nimisanalla voi olla kaksi sukua merkityksen muuttumatta. Eri sanonnoissa voi olla suvun vaihtelua. Flukтуаatio voi olla riippuvainen kielen tasosta. Suku voi myös olla erilainen yksikössä ja monikossa.

Keskustelupalsta internetissä voi olla synkronoitu, joka tapahtuu todellisessa ajassa tai ei-synkronoitu joka tapahtuu viiveellä. Tässä työssä on kyseessä ei-synkronoitu palsta. Se voi olla luonteeltaan akateeminen, ammatillinen, valtiollinen, kaupallinen tai sosiaalinen. Moderaattorit valvovat palstan toimintaa. Viestit ovat suhteellisen lyhyitä ja muistuttavat keskustelua. Toisto on luonteenomaista. Ei-synkronoitujen viestien kieli on sekoitus kirjettä, vapaamuotista esseettä, puhuttua monologia tai dialogia.

Aineiston lähde on keskustelupalsta Blabla Forum World Informatique:ssa. Tämä forum luotiin vuonna 2000, ensin se oli yksityinen palsta ja se siirtyi sitten ulkopuolisten palvelinten käsiin. Forum tarjoaa useita palveluita informatiikan piirissä. Sillä on 2000 vierailijaa päivässä ja 400 000 luettua sivua kuukaudessa.

Tästä palstasta löydetyt sanat käsittävät 86 vakiintumatonta anglisismia kronologisessa järjestyksessä.

Tulokset osoittavat, että flukтуаatiota löytyy 20 poimitussa sanassa. Seitsemässä sanassa käytetään rinnakkain molempia sukuja. Kahdessa sanassa on kaksi flukтуаatiotapausta ja yhdessä sanassa neljä tapausta. Sukujen käyttö on testattu ranskan googlessa 10 sivua esiintymiä sanaa kohden.

Tutkimuksessa löytyi riippuvuussuhde sanojen esiintymistiheyden ja flukтуаation määrän välillä teksteissä. Mitä harvinaisempi tai vähän esiintyvä anglisismi on sitä enemmän siinä esiintyy flukтуаatiota.

## Introduction

L'objet de ce travail est de montrer qu'il y a de la fluctuation du genre dans les anglicismes non établis. Les données étudiées proviennent d'un forum d'informatique français. Il a été choisi 86 anglicismes dont le genre est étudié dans le google français.

Le genre français a un système de règles d'attribution au lieu d'être irrationnel. La plupart des langues indo-européennes ont une classification de deux ou trois genres. Plusieurs langues n'ont pas de genre grammatical du tout. Le français a fait distinction entre deux genres grammaticaux qui ne correspondent pas toujours au genre naturelle. 90% des noms hérités du latin ont gardé leur genre latin.

Le genre des mots standard est présenté comme dans les grammaires mais avec une précision sur les terminaisons phonétiques qui affectent le genre. On parle plus rarement du genre du vocabulaire spécialisé. Il y a les règles tout à fait spécifiques pour le genre des mots non standard. À peu près 10% des anglicismes sont masculins et les formes féminines correspondantes sont formées par l'analogie sémantique et phonétique.

Quant à la définition du néologisme, un néologisme peut être un morphème lexicale ou un lexème ou une expression complexe. Un néologisme peut être aussi une abréviation ou un acronyme. Une unité nouvelle doit être comprise comme une unité linguistique qui exprime une relation nouvelle de l'appellation. Il y a aussi une nouveauté fonctionnelle qui suppose la définition d'un domaine pragmatique ou sociologique.

Le néologisme peut être formé de trois façons : dérivation, composition et emprunt. Les anglicismes sont des emprunts et leur nombre a fortement accru durant la dernière décennie.

Une évolution des habitudes sociales, techniques ou structures du savoir représente un défi terminologique, spécialement lorsque le savoir et les techniques sont étrangères à la culture en question, sont développés ailleurs et ont déjà été nommés

dans une autre langue. La langue française a besoin de 5000-6000 nouveaux mots chaque année.

En général, chaque système linguistique est capable de développer les outils terminologiques et conceptuels. Pour n'importe quel système lexical c'est une question de s'adapter aux besoins selon sa propre structure et ses propres tendances.

Rey présente cinq catégories pour évaluer un néologisme, cohérence au système, potentiel sémantique, productivité, manque de compétition et acceptabilité.

Longtemps, l'Académie française était la seule institution de la défense de la langue française. À partir des années 30 maintes autres institutions ont été créées pour veiller sur l'emploi de la langue. Entre 1970 et 1993 une des institutions les plus importantes pour garder la langue intact était les Comités Ministérielles de Terminologies. Une de leurs tâches était de trouver des correspondants français aux anglicismes.

Au Canada la Charte de la langue française a été adoptée par l'assemblée en 1977 qui a créé l'Office québécois de la langue française pour promouvoir l'emploi de la langue française dans le commerce, la vie quotidienne et l'administration.

La langue française tend vers la synthéticité ce qui explique une partie des emprunts anglais, une autre raison étant l'économie de la langue et le changement rapide des systèmes économiques, techniques et scientifiques. L'emprunt a été le plus intense dans les domaines du média, la publicité et la technologie. Il y a six catégories de l'emprunt mentionné par Picone (1996) : emprunt intégral, emprunt sémantique, emprunt structural, pseudo anglicisme, hybride et emprunt graphologique. Les catégories sont basées sur la formation de l'emprunt.

La fluctuation du genre veut dire l'emploi du genre masculin ou féminin en alternance dépendant de la situation. Il y a fluctuation historique et sémantique et variation du sens par changement du genre. Un nom peut avoir deux genres sans distinction du sens. Il peut y avoir variation de sens dans différentes expressions. La fluctuation peut être dépendante du niveau du style. Le genre peut aussi être différent

au singulier et au pluriel. Il y a aussi de la fluctuation géographique qui veut dire que le genre peut dépendre du lieu d'origine de l'énonciateur.

Le chat peut être synchronisé (dans le temps réelle) ou non synchronisé (avec délai). Dans ce travail, il s'agit de chat non synchronisé. Sa composition peut être académique, professionnelle, gouvernementale, commerciale ou sociale. Les modérateurs surveillent le fonctionnement de chat. Les messages sont relativement courts et ressemblent à une conversation. La répétition est caractéristique. La langue des messages non synchronisés est un mélange de style épistolaire ou essai informel, monologue parlé ou dialogue.

La source du corpus est le chat Blabla situé dans le Forum World-informatique . Ce forum a été créé en 2000, d'abord comme site privé et ensuite opéré par des serveurs externes. Le forum offre une multitude de services dans le domaine de l'informatique. Il a 2000 visiteurs par jour et 400 000 pages vues par mois.

La liste des mots contient 86 anglicismes non établis recueillis dans le chat Blabla dans un ordre chronologique.

Les résultats montrent qu'il y a fluctuation dans plus de 20% des mots trouvés. Dans 7% des mots il y a un emploi des deux genres parallèlement. Dans deux mots il y a deux cas de fluctuation et dans un mot 4 cas. Le fonctionnement de l'emploi du genre est testé dans 10 pages de google français pour chaque mot.

## 1. La disposition

### L'objectif

La fluctuation du genre peut être sociologique et historique et il y a de la variation du sens par le genre. (Gesundheit, 2004). Il peut y avoir différence du style par variation du genre et le mot dans le singulier peut avoir un genre différent qu'au pluriel. (Grevisse 1980, 128)

L'objectif de ce travail est de montrer qu'il a aussi de la variation du genre temporel. Lorsque des néologismes, ici des anglicismes entrent dans la langue comme mots nouveaux il y a variation du genre.

### La méthode

Les anglicismes non établis dans la langue, dont le nombre est 86, seront choisis du corpus dans l'ordre chronologique. J'ai vérifié que les mots choisis ne paraissent pas dans le dictionnaire Larousse illustré 2006. Leur fonctionnement dans la langue est étudié dans le google français, 10 pages d'entrées pour chaque mot.

### Le corpus

Les anglicismes seront choisis dans une fenêtre de chat français des amateurs de l'informatique. Ce chat est employé surtout par des jeunes de 30 à 35 ans dont le langage contient beaucoup d'anglicismes comme un phénomène de mode. L'informatique est une science nouvelle qui contient beaucoup de néologismes, surtout des emprunts à l'anglais. Dans la langue française il y a une demande croissante pour les mots synthétiques que produisent les mots d'origine anglaise.(Picone) Ces néologismes seront des mots qui ne figurent pas encore dans des dictionnaires, des mots dits non établis

## 2. Le genre comme une catégorie grammaticale

L'origine du genre comme une catégorie grammaticale a donné naissance à une variété de théories et suppositions. On a pensé que la division entre les sexes a abouti à la répartition entre les sexes dans les grammaires. Cette hypothèse n'applique pas, bien sûr à la multitude de noms qui sont non animés et qui ne peuvent pas être liés au un sexe. Le genre grammatical est considéré comme assez arbitraire et ce n'est pas une catégorie stable : par exemple le nom comme doute était d'abord féminin et à partir du 16ème siècle son genre commençait à varier et il est devenu masculin au début du 17ème siècle. Cette nature arbitraire du genre était pourtant contestée par certains chercheurs, plus récemment par Tucker ; Lambert et Rigault (1977) qui

montraient que la proportion de noms couverts par des règles d'attribution était très haute. Les règles sémantiques précèdent les règles morphologiques mais la majorité des règles d'attribution sont phonétiques. La conclusion était que au lieu d'être irrationnel le genre français a un système de règles d'attribution. (Gervais 1993, p. 121)

La plupart des langues indo-européennes ont une classification de deux ou trois genres. Plusieurs ont trois genres, le féminin, le masculin et le neutre, par exemple l'allemand, les langues slaves, le grec et le latin. Autres font la différence entre le genre commun (par exemple le masculin- le féminin) et le neutre comme le suédois et le danois. Dans le gallois tous les chiens sont masculins et tous les chats sont féminins quelque soit leur sexe. Plusieurs langues n'ont pas de genre grammatical du tout, par exemple l'esquimo, l'hongrois, le turc quelques langues des indiens de l'Amérique, quelques langues sibériens et quelques langues africaines et les langues finno-ougriennes en général. Quelques langues ont presque complètement éliminé le genre grammatical. Par exemple l'anglais a retenu 'she', 'he', 'hers', 'his' .et quelques signes morphologiques portant le genre. (Gervais 1993, p.121-122)

Le français fait la distinction entre deux genres grammaticales : le masculin et le féminin, qui ne correspondent pas toujours au genre naturel mâle et femelle. Lorsqu'il y a une corrélation entre le genre grammatical et le genre naturel (le sexe) des grammairiens parlent du genre motivé. Par conséquent, armoire et écritoire sont devenu féminins parce que le plupart des mots avec la terminaison –oire sont féminins. Le genre peut aussi être motivé par l'analogie sémantique, et c'est pour cela que alarme est devenu féminin au 17ième siècle à cause de arme, minuit était influencé par midi et après une période d'hésitation à la 16ième et 17ième siècles est devenu masculin. Quelques ellipses cause le changement de genre : le (bateau à) vapeur, le (vin de) Champagne, le (périodique) Marie-Claire. Cet emploi de noms constitue un autre type de motivation. (Gervais 1993, p.122)

Même pour les animés, le genre est souvent conventionnel plutôt que déterminé par le genre naturel. On peut citer des noms féminins qui ont un référent mâle. Par exemple : une sentinelle, une ordonnance, une estafette, une recrue, une vigie, une vedette (soldat de cavalerie) une clarinette solo comme des mots avec une

connotation péjorative : une gouape, une crapule, une canaille, une fripouille. Pareille, quelques noms de forme masculine réfèrent aux noms femelles, par exemple un chameau, un trumeau, un laideron, un souillon, un trottin, un tendron, un mannequin. Certains d'entre eux utilisent les deux genres, par exemple un/une souillon, un/une laideron. Certains réfèrent à une femme ou un homme, par exemple un trottin, un souillon. Le plupart des mots que nous venons de citer ne sont pas fréquents aujourd'hui. Quelques noms d'animaux désignent l'espèce est un qualifié doit être ajouté pour indiquer le genre, par exemple un éléphant femelle, une souris mâle. Quelques noms hypocoristiques, dans le français familier sont utilisés dans la forme masculine pour référer à une femme, par exemple mon poulet, mon chéri, mon petit tandis que l'inverse est beaucoup moins commun, par exemple ma vieille pour désigner un homme. (Gervais 1993, p. 122)

La distribution des noms français au féminin et au masculin est hérite du latin. 90% des noms français hérités du latin ont gardés leur genre latin. Toutes les traces du neutre latin sont disparues, car presque tous les neutres latins sont devenus masculins. Par conséquent, les mots comme ce, cela, tout, rien, il (dans son emploi impersonnel) qui ont des formes masculins sont probablement des neutres est sont mieux appelés sans genre parce qu'il n'y a pas une catégorie neutre dans la langue française. Par conséquent, personne, utilisé comme un pronom indéfini négative et sans genre (masculin dans la pratique) et on écrira personne n'est venu. La même s'applique à chose lorsqu'il est utilisé avec un sens neutre dans la conjonction avec quelque ou autre, par exemple quelque chose s'est passé. Alors dans le sens sémantique le neutre existe encore dans le français contemporain, par exemple il pleut, je te le dis, le vrai, que faites-vous, même s'ils ont la forme masculine. (Gervais 1993, p.123)

### 3 Le genre des mots standards

#### 3.1. Les catégories du nom

Lorsque nous observons le genre des noms différents nous divisons les noms aux catégories liées à l'attribution du genre :

1. Noms animés indiquant les personnes ou les animaux.
2. Noms inanimés simples où simplement un signifiant est à reconnaître.  
Ex. *porte, fleur, vertu*.
3. Noms inanimés complexes :
  - a) Noms formés en ajoutant un suffixe, appelés dérivés.  
Ex. *organisation (organis + ation), boulangerie (boulang(er) +erie)*
  - b) Composés : formés par une combinaison des signifiants autres que suffixes. Ex. *pause-café, mine de sel, compte-gouttes*
4. Deux types de noms formés par abréviation : abréviations lexicales (où la forme phonétique du mot est coupé) et les acronymes (où les initiales sont utilisés à la place des mots complets). Ex. *photo ( photographie), télé (télévision), TGV (train à grand vitesse)*.
5. Conglomérés : noms formés à base d'une phrase. Ex. *rendez-vous*
6. Une catégorie spéciale des mots complexes : les mots savants et techniques qui ont leur règles de formation propres, aussi celles de l'attribution de genre. Ex : *téléphone, psychologie, claustrophobie*.

Nous allons voir les modèles d'attribution de genre pour toutes ces catégories.  
(SurrIDGE 1995, 3-4)

### 3.2. Catégories du genre

#### 3.2.1. Genre sémantique contre genre grammatical

Nous devons d'abord séparer le genre des noms animés (où il y a les reflets certains d'un genre 'réel') de celui des noms inanimés (qui fonctionne comme un system simplement classifiant). Cela veut dire que les noms sont groupés selon leur comportement dans la phrase plutôt que selon leur sens. Le premier type est généralement appelé 'le genre sémantique' et le second 'le genre grammatical'. Des exemples du premier type de genre où il y a un lien évident entre le sexe et le genre sont :

*garçon, masculin, contre fille, féminin*

et du deuxième type

*pied*, masculin, contre  *main* féminin

Le genre sémantique était autrefois appelé ‘le genre naturel’. Il y a pourtant des contradictions entre ces deux genres car ils agissent sur la structure de la phrase de la même façon et parce que même le genre des noms animés ne reflète pas toujours la réalité, même si nous supposons un certain lien entre le genre des mots et les êtres désignées par ces mots. (SurrIDGE 1995, 10)

Pour la plupart le vocabulaire des animés suit le genre naturel des êtres. En ce qui concerne les mots désignant les métiers il y a une pression de créer des formes de mots qui correspondraient mieux à l’état actuel des fonctions occupées par des femmes.

Chez les animaux le nombre des mots suivant le modèle masculin mâle, féminin femelle est modeste. La majorité est désignée par un seul terme qui sert pour les deux sexes. Le terme peut être masculin ou féminin. Pour conclure, on peut dire que le monde des animés, le genre linguistique est fortement influencé par le genre ‘réel’. (SurrIDGE 1995, 10-11)

Les linguistes ont cherché en vain une explication de l’attribution du genre basé systématiquement sur une caractéristique du type en question comme la taille, la forme ou l’attitude des humains envers eux. Il est clair, pour le moment, que nous devons chercher d’autres facteurs que le sens pour expliquer le genre de la majorité des inanimés. (SurrIDGE 1995, 12)

### 3.2.2. Le lien entre le genre et la terminaison phonétique du mot

Il y a des pourcentages variables concernant l’attribution du genre d’après le phonème final du mot. Le plus fort entre eux est appliqué à 100% des phonèmes en question. Autres ne couvrent que 60% et quatre phonèmes n’offrent aucune proposition pour genre. On peut appeler les principes obtenus les suggestions plutôt que les règles.

Cette information est issue du travail de Tucker, Rigault & Lambert (1970).

### 3.2.2.1 Les phonèmes finals masculins

Le premier des colonnes montre le phonème final du groupe en question. Le second indique la proportion des masculins trouvés pour ce phonème. La troisième montre des exemples masculins régulières et la quatrième des exemples irrégulières avec le même phonème.

Phonème final	Pourcentage masculin	Masculin( régulier)	Féminin (exception)
(ə)	100%	Un parfum	Pas d'exemples féminins
(æ)	99%	bain pain	Faim fin
(ã)	99%	banc camp	Dent
(ø)	97%	peu pneu	Queue banlieue
(o)	97%	pot tricot	Eau peau
	90%	paquet fait	Haie Baie
(u)	88%	cou coup	Boue Moue
(a)	83%	débat	Polka

		mandat	Foi
(y)	72%	début malentendu	Vertu Tenue
(a)	94%	âge barrage	Cage Rage
(m)	92%	drame blâme	Flamme Crème
(f)	89%	télégraphe rosbif	Carafe Coiffe
(r)	75%	bar fard	Plupart Foire
(g)	73%	iceberg catalogue	Bague Blague
(k)	67%	cognac sac	Flaque Epoque
(b)	65%	globe tube	Jambe Bombe

### 3.2.2.2. Les phonèmes finals féminins

La première colonne montre le phonème final du group. La seconde indique la proportion des féminins pour le phonème. La troisième montre des exemples féminins réguliers et la quatrième des exemples masculins irréguliers avec le même phonème.

Phonème final	Pourcentage des féminins	Féminins (régulier)	Masculins (exception)
(z)	90%	Blouse chose	Onze Bronze
(i)	83%	comédie	Ski

		mélodie	Midi
(ð)	70%	chanson boisson	Jambon Flocon
(n)	69%	chaîne couronne	Chêne Domaine
(v)	69%	grève olive	Fleuve Rêve
(j)	68%	aiguille bataille	Accueil Conseil
( )	66%	manche cloche	Reproche Dimanche
(d)	62%	aide bande	Coude Liquide
(s)	62%	bourse brosse	Divorce Os
(ŋ)	61%	besogne consigne	Peigne Champagne

### 3.2.3. Le sens et le genre des noms inanimés

Le genre des noms inanimés semble en général avoir peu ou rien à faire avec le sens des mots individuels, mais le français contient certaines groupes de mots où il y a un lien avec le sens. Cette liste de mots se trouve parmi les mots les plus employés dans la langue. Les groupes sémantiques pour l'attribution de genre sont :

#### Groupes masculins

1) Les jours de la semaine, les mois et les saisons :

*lundi, mardi, janvier, février, printemps, été*

2) Les points de la boussole : *nord, sud-est*

3) les noms des langues : *le français, le roumain*

4) Eléments chimiques ou métaux : *argent, fer, hydrogène*

- 5) Les lettres d'alphabet et les nombres cardinaux : *le quatorze juillet*
- 6) Les mesures : *gramme, litre, milligramme*
- 7) Les couleurs : *le bleu, le rose*
- 8) Les vins et les fromages : *le champagne, le gruyère*
- 9) Les types d'avion : *un DC9, un Boeing*
- 10) Les arbres : *chêne, platane, pommier*

### Groupes féminins

1. Les jours de fête : *la Toussaint, les Pâques*
- 2) Les domaines académiques. *astronomie, chimie*
- 3) Les types de voitures : *une deux chevaux, une Ford*
- 4) Les fruits : *pomme, banane*

Même si le nombre des groupes sémantique est réduit, il y a peu d'exceptions à ces règles. Les règles morphologiques sont encore plus importantes s'appliquant à un grand nombre de mots. (SurrIDGE 1995, 26-30)

### 3.2.4. Le rôle de la structure de mots dans la détermination de genre

Les genres des mots dérivés ont pour la plupart des genres définis par des règles morphologiques. La dérivation est un moyen de créer de mots nouveaux.

#### 3.2.4.1. Les noms formés par des suffixes

Le suffixe détermine le genre du mot, alors les règles sur les suffixes priment sur les règles des phonèmes.

#### Les types des noms créés par des suffixes

1. verbe + *ation, ition, ution, tion/.ssion* = noms féminins  
*admirer, admiration*

- supposer, supposition*
2. adjective+ *té, ité* = nom féminin  
*beau, beauté*  
*égal, égalité*
  3. adjective ou participe + *ance, ence* = nom féminin  
*abondant, abondance*  
*absent, absence*
  4. nombre cardinal + *ième* désignant une part = nom masculin  
*cinq, cinquième*  
*six, sixième*
  5. verbe + *ment* = nom masculin  
*changer, changement*  
*régler, règlement*
  6. verbe + *age*, nom + *age* = nom masculin  
*allier, alliage*  
*pot, potage*
  7. nom + *erie, ie*, verbe + *erie* = nom féminin  
*boulangier, boulangerie*  
*parfum, parfumerie*
  8. participe passé + *e* (e muet) = nom féminin  
*allé, allée*  
*pensé, pensée*
  9. verbe (infinitive ou participe passé) + *ure* = nom féminin  
*aller, allure,*  
*ouvert, ouverture*
  10. forme féminine de l'adjectif + *eur* = nom féminin  
*blanche, blancheur*  
*grande, grandeur*
  11. nom + *er, ier* = nom masculin  
*cerise, cerisier*  
*pomme, pommier*
  12. forme féminine de l'adjectif + *esse* = nom féminin  
*délicat, délicatesse*  
*polie, politesse*

13. nom + *ette* = nom féminin  
*brique, briquette*  
*camion, camionnette*
14. infinitif du verbe + *ision* = nom féminin  
*conclure, conclusion*  
*décider, décision*
15. nom désignant un nombre + *aine* = nom féminin  
*douze, douzaine*  
*vingt, vingtaine*
16. infinitif du verbe + *oir* = nom masculin  
*arroser, arrosoir*  
*compter, comptoir*
17. nom + *on* = nom masculin  
*balle, ballon*  
*carte, carton*
18. nom + *ée* = nom féminin  
*an, année*  
*jour, journée* (SurrIDGE 1995, 33-37)

#### 3.2.4.2. Les noms composés

Les noms composés sont formés d'éléments contenant un plusieurs signifiants autre que suffixes. Les composés sont divisés en deux catégories, à base de verbe et à base de nom. Le genre de ses noms dépend simplement de la structure morphologique. Le phonème final est sans importance.

Les composés à base de verbe

Ils sont formés d'un verbe suivi par un nom. Les mots formés de cette manière sont pour la plupart masculins.

*aide- mémoire, allume-gaz*  
*brise-vent, lave-vaisselle*

## Les composés à base de nom

Dans ces phrases un nom est défini par un autre nom ou par une phrase de préposition. Le nom qui est à définir sert pour base et donne son genre au composé.

### Composés de nom plus nom

*drap-housse, fiche renvoi*

*pause-café, avion-citerne*

### Composés plus phrase à préposition

*cuiller à soupe*

*mine de sel*

L'élément principal se trouve à gauche de l'expression et pour définir le genre du composé il suffit de savoir son genre.

#### 3.2.4.3. Conversion simple

Un autre moyen de formes des mots est une conversion grammaticale simple. Une partie de parole autre que le substantif est employé comme un nom. Les noms désignant les noms inanimés issue d'une partie de parole sans modification sont normalement masculins. Cela s'applique sans exception aux phrases ou parties de phrases contenant plus qu'un mot.

## Les adjectives

*le rouge, le noir*

*l'absolu, le chaud*

*la ronde, la moyenne*

## Les verbes

*le coucher du soleil, le dîner*

## Les prépositions

*le pour et le contre*

*prendre le dessus*

## Les conglomérés

*un rendez-vous*

*un petit je ne sais quoi*

( Surridge 1995, 37-41)

### 3.2.4.4. Les abréviations

Le genre de l'abréviation reste celui du nom original.

*une photo*, féminin comme *photographie*

*la manif*, féminin comme *manifestation*

*la fac*, féminin comme *faculté*

*le bac*, masculin comme *baccalauréat*

### 3.2.4.5. Les acronymes (abréviations par initiales)

*le TGV*, masculin comme *train grande vitesse*

*la TVA*, féminin comme *taxe valeur ajoutée*

C'est une catégorie de noms à laquelle le genre s'attribue par les règles spéciales, ceux des mots scientifiques. (Surridge 1995, 41-42)

### 3.2.5. Les mots scientifiques et techniques

Ces mots sont souvent d'origine latine ou grec et ils sont des mots complexes.

Les mots suivants sont masculins :

1. Les mots basés sur *gramme* :  
*centigramme, milligramme*
2. Les mots avec *gramme* désignant la représentation de quelque chose  
*télégramme, diagramme*
3. Les mots basés sur *drome*  
*aérodrome, vélodrome*
4. Les mots basés sur *cide*  
*insecticide, herbicide*
5. Les mots basés sur *mètre*  
*thermomètre, altimètre*
6. Les mots basés sur *scope*  
*microscope, télescope*
7. Les mots pour attitudes philosophiques ou termes politiques avec *isme*  
*athéisme, futurisme*
8. Les mots pour instruments concernés avec le son  
*mégaphone, microphone*

Les mots suivants sont féminins :

1. Les noms de la composition chimique en *ine*  
*caféine, morphine*
2. Les noms des domaines académiques basés sur *logie*  
*biologie, cardiologie*
3. Les noms des phobies en *phobie*  
*claustrophobie, homophobie*
4. Les termes pour soins thérapeutiques en *thérapie*
5. Les noms des sciences en *nomie*  
*agronomie, taxonomie*
6. Les noms de l'inflammation en *ite*  
*hépatite, appendicite*

(SurrIDGE 1995, 42-44)

### 3.2.6. Le genre biologique ou social : le genre des noms animés

Il a déjà été dit que le genre des noms animés correspond pour la plupart au mâle dans le masculin et la femelle dans le féminin. Ce lien n'est pourtant pas simple ni permanent. Pour examiner cela les animés seront séparés en humains et non humains.

#### 3.2.6.1. Les mots indiquant des humains

Un nom au singulier pour désigner un être humain d'un sexe connu obtiendra un genre masculin si la personne est mâle et féminin s'il est femelle.

*un garçon    une fille*

*un cuisinier    une cuisinière*

*un homme    une femme*

Une bonne partie des noms de métier indiquent l'homme. Si la femme pratique un métier souvent occupé par un homme il y a trois types de formations possibles :

a) ajoutant une terminaison féminine

*une professeure, une écrivaine*

b) changeant l'article

*une juge, une linguiste*

c) ajoutant *femme* comme premier élément

*une femme-médecin, une femme-professeur*

Il y a un masculin générique qui désigne les deux sexes.

*Tous les hommes sont mortels.*

(SurrIDGE 1995, 46-47)

### 3.2.6.2. Les noms désignant des non humains animés

Les noms désignant des non humains animés sont variable en ce qui concerne le lien entre le genre 'naturel' et linguistique. L'association de sexe genre est le plus importante chez les animaux. Il y a un groupe où le mâle et la femelle ont leur termes spécifiques plus un terme générique masculin :

*bœuf taureau, vache*

*chat matou, chatte*

*cheval étalon, jument*

Dans la majorité de cas il y a un seul terme pour les deux sexes et pour le générique, masculin ou féminin.

#### 1) mammifères

a) masculins : *castor, gorille, hamster, léopard, sanglier*

b) féminins : *antilope, baleine, gazelle, panthère, souris*

#### 2) oiseaux

a) masculins : *aigle, corbeau, cygne, merle, vautour*

b) féminins : *autruche, caille, chouette, cigogne, hirondelle*

#### 3) poissons

a) masculins : *anchois, hareng, saumon, thon, maquereau*

b) féminins : *carpe, merluche, morue, sardine, truite*

#### 4) insects

a) masculins : *amiral, criquet, hanneton, moustique, papillon*

b) féminins : *abeille, coccinelle, fourmi, guêpe, mouche*

#### 5) reptiles

a) masculins : *crabe, lézard, mille-pattes, serpent, ver*

b) féminins : *grenouille, langouste, salamandre, tortue, couleuvre*

Le plus l'animal est développé le plus il a la chance d'être masculin.

(Surridge 1995, 48-50)

#### 4. Le genre du vocabulaire spécialisé

Il n'est plus nécessaire ni possible de supposer que, à la différence de tout autre phénomène grammatical, celui du genre des noms est de caractère arbitraire. Les recherches ont démontré que, petit à petit, au contraire, l'attribution du genre est réglé par des tendances phonétiques ainsi que par des règles morphologiques et sémantiques, les relations entre des différents facteurs étant hiérarchique, voir Tucker, Rigault et Lambert 1970 ; Tucker, Lambert et Rigault 1977 ; SurrIDGE 1985, 1986, 1989a). (SurrIDGE 90-91 savant, 73)

Les vocabulaires spécialisés ne suivent pas nécessairement que des règles phonétiques mais leur attribution du genre est le résultat aussi bien d'un réseau de règles morphologiques et sémantiques.

Dans la recherche "Le genre grammatical et lexique savant du français" Marie SurrIDGE obtient comme résultat que les noms savants animés sont masculins selon la grammaire traditionnelle. Les animés sont masculins pour la plupart quel que soit le phonème final, comme *le pédagogue*, *l'antagoniste*. La vaste majorité des inanimés sont du masculin, comme *le citrate*, *le méthane*. Les féminins se terminent par un phonème féminin ou ambigu quant au genre. Les noms dénotant un état, une action ou le résultat d'une action sont surtout féminins, comme *la nymphomanie*, *la dialyse*, *la tuberculose*. Pour conclure, à l'exception de la grande catégorie des noms désignant un état, une action ou le résultat d'une action, la vaste majorité des noms savants est de genre masculin. (SurrIDGE 90-91, 83, 85)

Dans la recherche « Le genre grammatical des composés en français » (SurrIDGE, 85) Marie SurrIDGE constate que Tucker et al (1977 :64) ont démontré que certaines terminaisons sont associées avec l'attribution du genre grammatical. Leur travail n'explique pourtant pas comment le francophone décide du GG des noms qui ne suivent pas la règle pour leurs terminaisons. La micro syntaxe des composés est partiellement responsable d'une telle décision. L'existence de cette association entre structure lexicale et GG apporte une nouvelle preuve de la systématisation de

l'information morpho syntaxique nécessaire pour maîtriser la grammaire et du fait que le locuteur indigène et capable d'appliquer un réseau de règles de différentes sortes. Il conviendrait sans aucun doute de chercher d'autres mécanismes qui associeraient l'attribution du GG aux noms français avec les relations lexicales. (SurrIDGE,85, 269-270)

Le genre grammatical des composées est attribué selon les règles relativement simples. Ces règles dépendent soit directement de la structure morpho syntactique du composé, pour certains types de composés, avec des critères sémantiques liés à la structure de nom. Le « micro syntaxe » de la composition inclut une formule pour déterminer le genre grammatical des noms produits par ce mécanisme, formule qui est indépendante de la terminaison phonétique du composé (SurrIDGE, 86, 267)

#### 4.1. Le genre des anglicismes

Dans « Le genre grammatical des emprunts anglais en français : la perspective diachronique » l'auteur constate que les emprunts anglais constituent une des causes majeures de la tendance masculine croissante en français moderne. Depuis les recherches de Tucker, Rigault et Lambert (1970) nous savons que 61,2% des noms du Petit Larousse sont masculins. Les résultats indiquent qu'au moins 86% des emprunts deviennent masculins. D'un autre côté, nous voyons augmenter l'importance de deux facteurs (la sexuisemblance ou l'influence du genre naturel, comme *la barmaid, la mistress, la yachtswoman* et l'analogie suffixale, comme *une tornade, une jaquette*) qui sont capables d'imposer le féminin malgré la tendance dominante (SurrIDGE 84, 65,69).

Le plupart des anglicismes sont masculins. Dans un peu plus de 10% des cas les substantifs sont féminins. SurrIDGE(84) est d'avis que le déséquilibre en faveur du genre masculin a tendance à se renforcer. Elle affirme, dans une analyse diachronique depuis le XVIIe siècle que l'attribution du genre aux emprunts anglais suit une évolution qui favorise progressivement masculin. SurrIDGE constate que la proportion

des emprunts anglais de genre féminin était au XVIIe siècle de 24,7%, au XVIIIe siècle de 16.1%, au XIXe siècle de 14,6%, et au Xxe siècle de 11,7%(Surr ridge,84)

Karin Nymansson (1995) dans sa recherche sur les anglicismes non établis présente en plus de genre naturel des cas où le genre devient féminin. Dans le cas d'une analogie sémantique, le terme anglais prend le genre de son para synonyme français. Le préfixe para- indique qu'il est question ici des mots qui sont presque synonymes. Exemples : *la backroom (pièce)*, *la cover-story (histoire)*, *la cold wave (vague)*, *la fancy dress(robe)*, *la guest star (étoile)*. (Nymansson, 1995, 98-99)

Dans d'autres cas, l'attribution du genre féminin semble être dictée simultanément par une analogie sémantique et une homophonie partielle. Exemples : *la bad attitude*, *la breakdance*, *la dance music*, *la house music*.*la french connection*, *la middle-class*, *la slide guitar*. On accorde à ses expressions qui sont presque identiques aux noms correspondant français le genre de leur équivalent français. (Nymansson1995, 99-100)

Sous cette rubrique sont aussi rangées quelques abréviations. La forme pleine mise entre parenthèses, existe aussi et répond aux critères de l'analogie sémantique et phonétique. Exemples : *la dance (la dance music, la world (world music), la major)(major company)* *la sitcom ( situational comedy)*, *la disco (new disco)* (Nymansson,1995, 100)

Quant à l'analogie suffixale Surr ridge(84) présente une liste d'emprunt d'anglais dont le genre féminin serait motivé par leur suffixes, mais la plupart des emprunts sont anciens. Surr ridge ne mentionne que 11 emprunts anglais aux suffixes féminins, attestés au XXe siècle. L'analogie suffixale peut difficilement constituer un facteur premier dans l'attribution du genre à des termes anglais ayant des homonymes français.Nymansson dans sa recherche n'a pas retenu d'exemples qui montrent que l'analogie suffixale seule détermine l'attribution du genre aux termes anglais en français (Nymansson, 1995, 102-103)

## 5. Le néologisme

### 5.1. La définition du néologisme

Les dictionnaires définissent le néologisme comme un mot de création récente ou de l'emprunt récent ou comme un sens nouveau d'un vieux mot ou un procédé de formation des unités nouvelle de la lexique. La définition peut introduire un facteur psychologique ou social : la néologisme est une unité lexical considéré comme récente par les utilisateurs de la langue. (Rey 2005, 311-312).

Une phrase ou un phonème ne peut pas être un néologisme. L'appellation peut s'appliquer à des structures combinées entre un morphème et une phrase. Là est située le domaine spécifique de la lexicologie, dont l'unité est le mot. Comme les morphèmes '*mini-*' et '*euro-*' peuvent former des néologismes comme *minijupe* ou *eurocrate* nous devons examiner plus profondément quelles unités peuvent être appelés néologismes. (Rey 2005, 313).

Un néologisme peut être un morphème lexicale ou lexème ou une expression complexe (phrase sur la base du nom ou du verbe). Ces dernières formes sont acceptées par usage ou règles grammaticales. Un néologisme peut être aussi une abréviation ou une acronyme. (Rey 2005, 316)

Quant à la nouveauté du néologisme, une unité nouvelle doit être comprise comme 'une unité linguistique qui exprime une relation nouvelle de l'appellation, même si le concept désigné est innovateur ou non, c.a.d. .même si c'est un néologisme qui réfère à un concept dont l'appellation existe déjà'. (Ray, 318). Il y a aussi une nouveauté fonctionnelle qui, en plus de l'information chronologique, suppose la définition d'un domaine pragmatique ou sociologique. Par exemple, les cas des usages techniques limités à un groupe socio professionnel sont particulièrement intéressants lorsqu'ils entrent plus tard dans l'emploi commun. (Rey 2005, 320-321). Les emprunts à l'anglais qui sont plus vieux que 10-20 ans ne sont plus considérés comme néologismes (Rey 2005 ,323)

De cette façon les néologismes sont une unité du lexique, un mot, un élément de mot ou d'une phrase dont le sens suppose une fonction effective dans un modèle spécifique de communication qui n'était pas matérialisée comme une forme linguistique dans la phase de lexique immédiatement précédent de la langue. Cette nouveauté qui est observée en relation d'une définition précise et empirique du lexique correspond normalement à un sentiment spécifique des locuteurs. Dépendant du lexique choisi le néologisme sera perçu comme faisant parti de la langue en général ou seulement de l'un de ses usages, ou faisant parti de l'usage du sujet spécifique qui peut être spécialisé ou général. (Rey 2005, 324).

Les éléments qui définissent le néologisme soulignent la nature relative de ce concept. Evidemment il n'y a pas de néologisme dans l'abstrait, mais seulement en relation à des usages définis arbitrairement. (Ray 2005, 324).

## 5.2. La formation du néologisme technique

Il y a relativement peu d'écart entre le niveau de langue courant et les registres spécialisés car le vocabulaire général et le vocabulaire technique reposent sur le même fonds latin. Les néologismes techniques résultent sont le résultat des mêmes procédés de formation que les néologismes du vocabulaire général : la dérivation, la composition et l'emprunt. (Rodriguez 1999, 131-132)

La dérivation morphologique (adjonction d'un préfixe ou suffixe à un radical) a un haut rendement en français dans tous les registres techniques Exemples : *suremballage* (registre nucléaire), *suiveur* (techniques spatiales), *listage* (informatique). (Rodriguez 1999, 132)

Un autre type de dérivation, d'ordre sémantique, consiste à ajouter un sens à un mot déjà en usage dans le vocabulaire général pour produire un néologisme de sens. Tel est le cas de *puce* (électronique). La dérivation qui sert la fonction analytique de l'expression technique est un procédé extrêmement productif en français. (Rodriguez 1999, 132-133)

La composition exprime souvent des concepts plus synthétiques qu'analytiques et désigne plutôt des référents concrets dans la langue technique. Certains de ses formats agissent en suffixes et préfixes quand ils s'adjoignent à un radical non savant. Exemple *kilo base* (génétique moléculaire). De nombreux composés sont ainsi formés avec *trans-*, *infra-*, *semi-* etc. La composition peut aussi fonctionner sans aucun mot savant comme *image satellite*. (registre aérospatiale) (Rodriguez 1999, 133)

Le troisième procédé de formation lexicale est l'emprunt. Il est moins productif que la dérivation et la composition. Il introduit dans la langue française des mots destinés soit à disparaître par manque d'usage, soit à s'implanter sous leur forme étrangère (c'est le type le plus critiqué), soit à être remplacés par un dérivé ou un composé. Exemples *software et hardware* (registre de l'informatique) remplacés par *logiciel et matériel*. Aujourd'hui les emprunts sont surtout de l'origine anglo-américaine, mais cela n'a pas toujours été le cas. Le XVIIe siècle a accueilli beaucoup de mots espagnols et le XVIe siècle a incorporé des mots italiens dans le domaine des arts et techniques (*figurine, mosaïque*), de la musique (*cantilène, trombone*) du théâtre (*intermède*), de la marine (*accoster, esquif*), de l'architecture (*arcade, façade*), de la guerre (*attaquer, bastion, soldat*) etc. (Rodriguez, 133) Encore aujourd'hui tous ses procédés sont actifs. (Rodriguez 1999, 134)

« Le nombre d'emprunts anglo-américains est si élevé depuis les vingt dernières années que le procédé de l'emprunt semble (à tort) avoir supplanté en vitalité dérivation et composition et qu'il semble aussi (à juste titre) ne puiser que dans l'anglo-américain, en délaissant les autres langues vivantes. Les emprunts anglo-américains se trouvent fortement concentrés dans les registres techniques, et ces registres sont nombreux : cinéma, commerce, informatique, publicité, sports, télécommunications, etc. Ils sont beaucoup plus rares, voire inexistants, dans le registre politique ou dans celui des sciences. » (Rodriguez 1999, 135)

### 5.3. Evaluation des néologismes

D'après Rey il y a cinq critères pour évaluer les unités lexicales considérés d'être les néologismes.

#### 1. Conformité au système

Une forme peut phonologiquement et graphiquement être conforme à la structure de la langue. Il y a un problème avec les formes de créations absolues (noms onomatopées), abréviations et acronymes et avec des emprunts qui imposent une assimilation d'un système différent des procédés peu connus. Par exemple 'jet' peut être assimilé au français, italien etc. mais par contre 'design' est difficile pour le français. (Rey 2005, 327)

Dans l'innovation morphologique nous devons étudier la forme des éléments nouveaux, c.a.d. s'il peuvent être assimilés dépend du degré de l'intégration, formation cohérente, cohésion formelle, leur réalisation phonétique et graphique (la complexité, la longueur, l'acceptabilité) (Rey 2005, 328)

#### 2. Le potentiel sémantique

Les néologismes possèdent des degrés variés des capacités sémantiques. Le degré de l'arbitraire est important ici. Un mot qui est non motivé ou peu motivé est moins utile qu'un mot totalement motivé. (Rey 2005, 328)

#### 3. La productivité

L'espace de l'intégration d'un néologisme peut être testé. Au niveau pragmatique un terme peut être cohérent dans un système, par exemple dans la logique et dans la sémantique 'connotation dénotation, extension intention, compréhension extension. (Rey 2005, 328)

Au niveau syntagmatique un terme peut se prêter aux constructions variées. Au niveau de transformation il peut permettre des créations des dérivatives ou composés. (Rey 2005, 328).

#### 4. La manque de compétition

Le néologisme peut être le seul à assumer le rôle de l'onomasiologie ou il peut compéter avec autres termes qui eux aussi peuvent être des néologismes. Par exemple pensons combien d'alternatives étaient proposés pour *'hardware'* qui ont assuré la survie de cet anglicisme. Mais dans le français le succès de *'l'ordinateur'* a éliminé les concurrents *calculateur, calculatrice, compteur*. Les possibilités néologiques sont aussi bien lexicales que syntagmatiques. Seulement celles de lexique sont registrées dans le lexique. La proposition des phrases longues, comme il est souvent le cas pour traduire un terme étranger emprunté, ou une en train d'être emprunté est seulement une paraphrase et ne peut pas réussir. Mais il peut y avoir une phase intermédiaire qui est résolu par intermédiaire d'une abréviation. Un tel abréviation peut être accepté assez facilement parce qu'il est non motivé, mais cela peut conduire aux abréviations concurrents. L'acronyme anglais AIDS a été adopté par plusieurs langues, par contre le français a crée l'acronyme SIDA è cause des circonstances extra linguistiques, c.a.d la découverte simultanée de cette notion aux Etats-Unis et en France.

Les unités lexicales peuvent être :

- i les formes déjà existantes
- ii les créations morphologiques
- iii les emprunts
- iv les abréviations et les acronymes à base de phrases (Rey 2005, 328-329)

## 5. L'acceptabilité

Finalement, et cela n'est pas complètement compris, il est nécessaire d'ajouter la valeur sociolinguistique du néologisme au moment approprié est dans le modèle approprié de communication. On peut seulement observer les résultats : fréquence, l'accès au mot, réactions positives ou négatives des utilisateurs, la distribution géographique et culturelle, son emploi en dehors de son champ du sujet original etc. (Rey, 2005, 329)

Seulement l'ensemble de ses facteurs et les caractéristiques mentionnées au points 1-4 permettront la construction d'un model de conduite prévisible d'un néologisme, et encore avec des grandes risques d'erreur à cause des facteurs non

analysés du pragmatique sociale comme l'urgence de besoin, réactions complexes des différentes groupes sociales etc. (Rey 2005, 329)

#### 5.4. Identification des besoins néologiques

Une évolution des habitudes sociales, techniques ou structures de savoir représente un challenge terminologique, spécialement lorsque le savoir et les techniques sont étrangères à la culture en question et sont développés ailleurs et ont déjà été nommé dans une autre langue. (Ray 2005,325). La langue française a besoin de 5000-6000 nouveaux mots chaque année. ( Depecker, 2001).

#### Le plan

##### a) L'inventaire des besoins selon le champ de sujet

1. énumération et classification des champs de sujet (sciences, technologies, nouvelles connaissances, pratiques sociales et leur application) par exemple physiques nucléaires, génétiques, électroniques, nouvelles activités de temps libre.

2. analyse des domaines objets de pression culturelle et linguistique qui vient des sources exprimés en une ou plusieurs autres langues, par exemple anglo-américain et russe pour exploration de l'espace, anglo-américain pour électroniques, français et anglais pour énergie nucléaire.

Cela est normalement le cas des sciences et de la technologie importées, des descriptions des cultures et des institutions étrangères. Dans ce domaine le poids des mots anglo-américains est considérable, sauf en ce qui concerne la loi, philosophie, quelques sciences sociales et cuisine.

3. inventaire des relations entre des champs de sujet ( types de transfert par analogie), par exemple de la chasse à l'alimentation des animaux, de la collecte des fruits à l'agriculture, de la pêche à l'alimentation des poissons et la pêche industrielle.

##### b) L'inventaire des besoins sémantiques

1. classification des significations pour être remplies (nommé), par exemple substances, qualités, procédés, objets naturels, éléments et parties, actions humaines, objets fabriqués, abstraits, concepts théoriques

2. établissement des relations par catégories fonctionnelles (noms, adjectives, verbes etc)

3. établissement des relations par moyens morphologiques (inventaire sémantique de préfixes, suffixes etc.

### c) L'inventaire des besoins de traduction

1. classification par champ de sujet

2. examen de la langue source : pour toutes les langues sauf le français ; lexique, morphologie, traits similaires avec la langue cible, français avec l'anglais, racines latines communes avec différences sémantiques, éléments identiques gréco-latins.

En général et dans le principe chaque système linguistique est capable de développer les outils terminologiques et conceptuels. Le problème pratique est d'une nature stratégique, pour n'importe quel système lexical c'est une question de s'adapter aux besoins selon sa propre structure et ses propres tendances. Lorsque ses besoins viennent de l'intérieur de la culture les difficultés sont moindres, mais quand ils sont imposés par la pression extérieure les difficultés peuvent être considérables.

(Rey 2005, 325-327)

### 5.5. Les institutions de la défense de la langue française

Les Académies, avant tout l'Académie française ont longtemps été les seuls institutions à intervenir aux questions touchant la langue française. A part quelques entreprises prises par les ministères l'Académie française a été l'unique autorité en matière de la langue française. En même temps il y a certaines prises de positions par

des intellectuels contre les décisions de l'Académie. La question des anglicismes est fortement présente, mais ce sont surtout les décisions sur les questions de grammaire qui font réagir. Il y a les opinions pour créer un organisme à part de l'Académie qui aura pour tâche de veiller sur l'usage de la langue. (Depecker 2001, 14-15)

En 1937 est fondé l'Office de la langue française. « Il a pour but de rechercher et proposer les meilleurs mots, expressions et tours dans tous les domaines pour remplacer les barbarismes et les termes transcrits d'autres langues et de trouver des mots français expressifs et correctement formés. Il s'occupera également des prononciations défectueuses et du perfectionnement de l'orthographe », écrit Thérive dans le numéro 3 du *Français moderne* de juin juillet 1937. Des personnages renommés se réunissent dans cet Office tels que Charles Bruneau, Albert Dauzat et Georges Gougenheim. L'Office constitue bientôt un réseau de techniciens, scientifiques et ingénieurs pour répondre au courrier volumineux touchant aux vocabulaires technique. Il disparut peu après cessant son activité en 1942. (Depecker 2001, 15)

Un peu avant en 1933 avait été créée une Commission de la terminologie technique française moderne pour 'défendre la langue contre des innovations fâcheuses et désordonnées en s'adaptant aux nécessités du progrès et des inventions industrielles.' Elle disparaît aussi très rapidement. (Depecker 2001, 16)

Vers la Seconde Guerre mondiale la vague de l'anglicisation due particulièrement au plan Marshall et l'accélération de la diffusion des produits, l'expansion des sciences et des techniques conduit à une pénétration importante des langues techniques dans le parler tous les jours. Les grands intellectuels réagissent et plusieurs comités se forment autour des questions de la langue française. Enfin une équipe de scientifiques et de littéraires se rassemble et crée Le Comité d'études des termes technique français en 1954. Il propose plusieurs alternatives au mots anglais comme *analyse ou extrait* pour *abstract*, *gazole* pour *gas-oil*, *savoir-faire* pour *know-how*, *fiabilité* pour *reliability* etc. (Depecker 2001, 16-17)

Egalement un important Office du vocabulaire français voit le jour en 1957 pour « la sauvegarde de la langue française qui veut lutter principalement contre la corruption du vocabulaire et il cherche à atteindre des résultats précis dans le domaine

des néologismes. Ils ne sont pas hostiles aux emprunts mais « il importe de dresser un barrage contre un invention massive qui n'enrichirait pas la langue, mais qui la corromprait » (*Vie et langage* no 62) Le sentiment que la question des vocabulaires est en train de changer de nature et d'échelle. C'est là certainement un point essentiel qui distingue l'entre deux guerres et l'après Deuxième Guerre mondiale.(Depecker 2001, 17-18)

L'Office du vocabulaire français se prouva une véritable organe de l'information par la publication de *Vie et langage* (Larousse). On trouvait parmi ses membres Georges Duhamel de l'Académie française, deux professeurs à l'Institut national des langues orientales, Alain Guillermou et Aurélien Sauvageot. Également Hervé Bazin, Charles Bruneau, Pierre Cardette, Maurice Grevisse etc. L'Office lança par exemple des référendums sur les anglicismes les plus gênants, comme **homme d'affaire** pour *businessman*, **parcage** pour *parking*, **pétrolier** pour *tanker*. (Depecker 2001, 18)

En plus de la qualité des personnalités impliquées dans ces organismes, la normalisation technique fonctionnait déjà de manière active en France. Les liaisons établies avec les instituts de normalisation permettent une continuité de vues avec ces différents organismes, dont les plus solides traverseront le temps comme le Comité d'étude des termes techniques français La visée d'un rayonnement internationale se concrétisa par la création de la Fédération internationale pour la sauvegarde et l'unité de la langue française, dite Fédération du français universelle fondée en 1963, qui lança des Biennales à l'étranger. Également les Offices ont été créés en Belgique et au Canada. (Depecker 2001, 18-19)

Maintes prises de position conduisent à la création en 1966 du Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française devenue en 1973 le Haut Comité de la langue française. La nouvelle organisation naissait au moment où 'la politique traditionnelle de discussion culturelle de la France à l'extérieur était affronté aux problèmes posés par une coopération nouvelle, culturelle et technique, avec le tiers monde'. (Depecker 2001, 21)

Le Haut comité était composé des personnages de renom. L'organisation de son travail était appuyait sur trois commissions. La première, dite « commission de bon langage » était chargée de « la coordination et du renforcement des entreprises de la défense du français, de l'épuration du français parlé à l'ORTF et de l'amélioration de la langue française dans l'Administration ». La deuxième commission était chargée de l'exportation de livres et la troisième du soutien aux entreprises pan francophones. (Depecker 2001, 21-22)

En 1967 était crée le Conseil international de la langue française. « Cet organisme aurait la charge de ... « susciter la collaboration de tous les grammairiens et linguistes qui dans les pays francophones et même dans les pays non francophones ont le souci de conserver à notre commun patrimoine linguistique ses traditionnels qualités tout en le rendant apte à jouer un rôle d'instrument de communication utile dans le monde contemporain ».

De grands noms du monde francophone apportèrent leur appui à cette initiative, comme Léopold Sédar Senghor et Habib Bourguiba. Ce conseil maintenait un lien organique entre les représentants de la Fédération du français universel et ceux de l'Académie française. Quant au néologismes « il essaye de mettre de l'ordre dans les emprunts, dans le travail de traduction ou de création qu'il encourage et qui a pour but de nommer des concepts nouveaux, des réalités nouvelles ». (Depecker 2001, 22-23)

Entre 1970 et 1993 les commissions ministérielles de terminologie (CMT) étaient la réponse principale donnée aux préoccupations de traitement de francisation des vocabulaires. Une décision signée par le Premier ministre, Pierre Mesmer en 1970 demande aux administrations de constituer des commissions dont la priorité essentielle est de remplacer les anglicismes. Dans dix ans voient le jour le plupart des commissions au sein des administrations. En 1993 le nombre des commissions en fonctionnement et vingt. Ces commissions avaient pour mission d'intervenir sur le corps même de la langue, en rapport essentiellement avec son anglicisation et était dotées du pouvoir réel, consacré par le décret du 7 janvier 1972, de rendre officiels leurs décisions par arrêtés. Ce pouvoir de normalisation officielle, sanctionné sous la forme d'arrêtés de terminologie paraissant au *Journal Officielle* leur donnait un poids normalisateur très important. ( Depecker 2001, 24-27)

En 1971 fut créé le Conseil international de la langue française qui restait dynamique avec le Comité d'études des termes techniques français. Ce dernier

étudiait le « franglais » parce que c'était la partie la plus importante de la terminologie et fabriquait des néologismes. D'ailleurs, la fabrication de nouveaux mots se retrouve de façon continue dans l'activité des CMT qui bénéficieront surtout dans leur première période des travaux de ce comité. (Depecker 2001, 27.-28)

Le travail de terminologie à cette époque manquait de coordination. Ce travail revenait dans les premières années au Conseil international de la langue française qui initiait aussi la coopération avec les pays francophones. Au début de simples listes de termes anglais français furent homogénéisées au milieu des années 1980 lorsque se posa la question de l'informatisation des travaux des commissions ministérielles de terminologie. (Depecker 2001, 28)

Le Haut Comité de la langue française décide de créer en 1975 une association de terminologie, l'AFTERM. dont le secrétaire général explique les objectifs :

« Les différents travaux de terminologie menés en France souffrent d'une grande dispersion...La France dispose d'un patrimoine de matériaux terminologique important , mais il convient de mettre en valeur en coordonnant les organismes qui pratiquent bien souvent un travail solitaire. »

Une grande idée qui commence à germer est la création d'une grande banque terminologique.L'AFTERM disparaît quelque temps après et il est remplacée en 1980 par une nouvelle association FRANTERM créée par le Haut Comité de la langue française. Elle coordonne les commissions ministérielles de terminologie et lance les études sur la Banque française de terminologie. Un embryon de base de données voit le jour sur Minitel, mais restera sans suite. FRANTERM disparaît elle aussi peu après. (Depecker 2001, 28-29)

A cette époque les commissions ministérielles de terminologies lancent une coopération avec les universités (particulièrement Rennes II, Rouen, Lyon II, Toulouse-le-Mirail) et différents milieux de recherche. Ils ont également créé une unité en 1987 associée au CNRS, implantée à l'université de Villetaneuse. La politique terminologique constitue alors des réseaux associant professeurs, terminologues, traducteurs, chercheurs, techniciens et scientifiques sur les questions de formation, d'information et de production terminologique. En même temps se renforce la coordination des efforts des francophones pour harmoniser terminologies et réalisations terminologiques au sein du Réseau international de néologie et de

terminologie (RINT) et peu après baptisé REALITER. Le premier forum sur terminologie est ouvert en 1994 sur Internet par l'université de Rennes II. (Depecker, 2001, 29)

En 1975 est votée la loi relative à l'usage de la langue française. Elle impose son utilisation dans un certain nombre de cas, spécialement « dans la désignation, l'offre, la présentation, la publicité écrite ou parlée, le mode d'emploi ou d'utilisation, l'étendue d'un bien ou d'un service, ainsi que les factures et quittances » (article 1), les contrats de travail, les inscriptions figurant sur des biens publics, les contrats entre l'Administration et le privé. Elle en imposait l'utilisation dans les circuits économiques et commerciaux et dans « toutes informations ou présentations de radiodiffusion et de télévision ». (Depecker 2001, 30)

#### 5.5.1. L'action du CMT de l'informatique - exemple

L'action des CMT reçut souvent en France, surtout au début, indifférence, incompréhension ou ironie, mais une prise de conscience progressive de leur nécessité se fit jour, au point que leurs travaux furent peu à peu mieux admis, voire appelés et souhaités. Si l'opinion peut reconnaître qu'un mot français est plus admissible qu'un mot anglais, elle ne souhaite généralement pas que ce soit l'Etat qui intervienne en la matière. (Depecker 2001, 31)

Dans sa lettre de transmission au secrétaire général du Haut comité de la langue française, le général Ferré, premier président de la commission, indiquait :

« Au moment où l'informatisation de la société s'étend à tous les domaines, y compris ceux de la vie sociale et de l'information, l'enrichissement de la vocabulaire de l'informatique et la clarification des concepts qu'il représente a bien été compris par tous les membres de la commission comme une tâche essentielle » (Depecker 2001, 81)

La première commission de la terminologie de l'informatique fut mise en place en 1970. Elle avança très rapidement dans son travail car en 71 la liste de néologismes les plus importants était faite au secrétaire général du CILF. Ses termes incluent par exemple : **matériel** pour *hardware*, **logiciel**, **promentiel** et **infologie**

pour *software*, **banque de données** pour *data base bank*, **visuel** pour *display* etc, (Depecker 2001, 61)

On constate qu'à l'époque que la commission hésite encore sur l'équivalence à donner à *software* et certaines distinctions de sens ne sont pas encore faites, en ce qui concerne **banque de données**. En 71 a été constitué une commission de spécialistes du langage de l'informatique dont une des premières tâches a été d'examiner les possibilités de traduction du couple *hardware* et *software*. La commission a consulté les travaux de IAFNOR qui a proposé **matériel** et **programmerie** et ceux du Comité d'études des termes techniques qui a proposé **matériel** et **perigramme**. La commission a estimé que les mots proposés n'étaient pas parfaitement satisfaisants. Elle a donc décidé de rechercher de nouveaux éléments avant de conclure. L'ensemble de la commission a estimé que le mot **matériel** était parfaitement adéquat pour traduire *hardware*. Les solutions proposées pour *software* pouvaient se regrouper autour de quatre notions principales :

<b>information</b>	<b>infologie</b>
<b>programme</b>	<b>programmerie, programmaire</b>
<b>logique</b>	<b>logiciel</b>
<b>mens,mentis</b>	<b>mentiel, promentiel</b>

La commission envisage de proposer les termes **logiciel** et **promentiel** et consulte l'avis du Conseil international. (Depecker 2001, 63-64).

La Commission du Dictionnaire de l'Académie française ne donnait son accord à aucun des termes proposés par la commission. Le comité consultatif du langage scientifique optait pour **matériel** et pour **programmerie**. La proposition de l'Académie française était **hardware ou matériel** et **software ou logiciel** tout en proposant conjointement la forme anglaise et la forme française. Ces deux termes franchiront la dernière étape en paraissant dans l'arrêté du 29 novembre 1973 qui les consacra sous leur forme **matériel** et **logiciel**. (Depecker 2001, 69-71)

La deuxième commission ministérielle fut créée en septembre 1979 pour une durée de deux ans. Les listes de termes traitées pouvaient être proposés ou obligatoire. Sur la liste des termes obligatoires figuraient **donnée** pour *data* et **informatique**, entre

autres. Dans l'arrêté du décembre 1981 étaient proposés des mots **écran, visu, visuel** pour *display*. **Visu** fut étudié de près car il plaisait mais était suspecté de malformation. Après plusieurs débats **visu** fut retenu au même titre que **visuel**, seul exemple d'un terme de jargon retenu par la CMT. Pour *floppy-disc* on avait proposé **disque souple, minidisc, ou disc**, mais l'évolution technique fit que la commission se détermina pour **disquette**.(Depecker 2001, 71-79)

Renouvelée par l'arrêté du janvier 1982 la commission continua ses travaux. Le traitement de calculette fut introduit à la commission sur une demande de Québec. Il fallait savoir s'il convenait de dire **calculateur, calculette, calculatrice, calculatrice de poche, calculatrice électronique**, voire **mini calculatrice** par rapports à des nomination anglaises (*miniature calculator, minicalculator, pocket calculator, pocket-size calculator, hand-held calculator*). A propos de *pocket computer* il reçut comme propositions d'équivalence **poquette, micropoche, ordinateur de poche**. La commission décida de traiter ce type d'ordinateurs de point de vue d'une de ses fonctions en proposant **ordinateur individuel**.(Depecker 2001, 81-83).

La commission se réunit en 1984. Elle retient, par exemple **souris** pour *mouse* dont l'équivalent français était déjà employé en publique et s'imposa facilement. En 1989 une des questions qui préoccupent la commission est **l'intelligence artificielle** et sa définition. Faudrait-il définir l'intelligence d'abord ? Ils ont essayé de trouver les limites du concept après avoir eu une réflexion depuis longtemps et consulté des grands chercheurs. L'une des premières définitions fut : « Traitement des connaissances connues pour en déduire ou en induire des connaissances nouvelles. » La commission s'orienta progressivement vers une définition plus général élaborée du point vue d'informatique : « domaine de l'informatique relative au traitement des connaissances et du raisonnement ». Une des critiques fut : « L'intelligence n'a aucune place dans ce concept et il est très mal accepté par les scientifiques ». La force de l'usage était cependant telle que la forme **intelligence artificielle** fut conservée et adoptée. Une note lui fut associée, elle indiquait que la commission déconseillait l'emploi du « qualificatif » 'intelligent' se rapportant à une machine, un matériel. (Depecker 2001, 86)

La troisième commission de l'informatique en 1990-1993 eut comme président l'auteur de cet article M. Loïc Depecker, l'inventeur du mot **logiciel**. Une des travaux centraux était l'analyse faite sur les termes référant à la taille des ordinateurs. Les termes comme *notebook computer*, *notepad computer*, *palmtop computer*, *pocket computer*, *laptop computer*, *desktop computer*, *portable computer* n'avaient rien de clair au tournant des années 90. Il fut décidé d'en composer la série en fixant *desktop computer* en **ordinateur de table**, venait ensuite **ordinateur portable** en équivalent de *portable computer*, traité en parallèle fut **ordinateur portatif** auquel correspondait *laptop computer*, enfin les deux derniers ordinateurs étaient encore plus petits, **ordinateur bloc-notes** était fixé pour *notebook computer*, puis **l'ordinateur du poche** auquel correspondaient *pocket computer* et *palmtop computer*. (Depecker 2001, 91-92)

#### 5.6. La défense de la langue française au Québec

Il y a 6,8 millions de francophones au Canada dont 5,8 millions vivent au Québec. Parlé par une vaste majorité de la population québécoise, mais langue minoritaire au Canada et en Amérique du Nord, le français subit toujours de nombreuses pressions y compris au Québec. La décroissance de la part que représentent les francophones au Canada, l'accroissement d'une immigration de plus en plus diversifiée et la baisse du taux de fécondité de la population francophone depuis le milieu des années 1960 est désormais considérée comme des tendances lourdes. À cela s'ajoutent les forces dominantes du marché linguistique nord-américain, le développement des nouvelles technologies, l'expansion de l'anglais au sein des communications internationales et la mondialisation des activités économiques, autant de facteurs qui favorisent l'usage de l'anglais. Cette situation a des incidences sur la maîtrise et la qualité de la langue ainsi que des effets sur la dynamique linguistique dans les milieux de travail et dans les activités économiques et commerciales. ([http :www.oqlf.gouv.qc.ca/](http://www.oqlf.gouv.qc.ca/), 8)

En 1977 La Charte de la langue française adoptée par l'Assemblée nationale de Québec et modifiée en 2002 a conféré à l'Office québécois de la langue française la mission :

de définir et conduire la politique québécoise en matière d'officialisation linguistique, de terminologie ainsi que la francisation de l'administration et des entreprises ;

de veiller à ce que le français soit la langue habituelle et normale de travail, des communications, du commerce et des affaires dans l'Administration et des entreprises ;

d'aider à définir et à élaborer les programmes de francisation prévus par la loi et en suivre l'application

de surveiller l'évolution de la situation linguistique au Québec et d'en faire rapport tous les cinq ans au ministre ;

d'assurer le respect de la Charte de la langue française, agissant d'office ou la suite de la réception de plaintes ;

d'établir des programmes nécessaires à l'application de la loi et d'effectuer ou de faire effectuer les études prévues par ces programmes.

Parmi ses pouvoirs, l'Office peut :

prendre mes mesures appropriées pour assurer la promotion du français ;

assister et informer l'Administration, les entreprises, les individus et les groupes en ce qui concerne la correction et l'enrichissement de la langue française ;

recevoir leurs observations et leurs suggestions sur la qualité de la langue ainsi que sur les difficultés d'application de la présente loi, et en faire rapport au ministre ;

La Charte de la langue française institue aussi deux autres organismes : la Commission de toponymie et le Conseil supérieur de la langue française.

L'Office québécois de la langue française est composé de huit membres dont un président-directeur général nommé par le gouvernement au plus de cinq ans.

Deux comités sont institués par la Charte au sein de l'Office, le Comité d'officialisation linguistique et le Comité de suivi de la situation linguistique, chacun des comités se composant de cinq membres nommés par l'Office. (<http://ww.oqlf.gouv.qc.ca./office/mission>)

Il demeure toujours nécessaire d'affirmer le caractère français au Québec dans le milieu de travail ainsi que dans le domaine du commerce et les affaires. D'une part,

parce que le fait de pouvoir réussir économiquement et socialement « en français » représente encore l'un des meilleurs incitatifs pour favoriser la connaissance et l'usage de cette langue au Québec. Et d'autre part, pour que les travailleurs et les consommateurs québécois, majoritairement francophones, puissent travailler et être servis en français. Au Québec, les francophones (langue maternelle) représentent 81,4% de la population. (<http://ww.oqlf.gouv.qc.ca/> 11)

Plusieurs facteurs freinent la progression de la francisation des milieux de travail. Ainsi, l'utilisation de logiciels et de matériel informatique en français n'est pas toujours généralisée dans les entreprises et au sein de l'Administration, même lorsque ces logiciels et ce matériel existent en version française. Le réseautage international de certaines entreprises peut aussi limiter l'utilisation du français dans les technologies de l'information et des communications. De plus, l'ouverture des entreprises québécoises aux marchés étrangers, notamment celui des Etats-Unis, exerce une pression à la hausse sur le niveau d'utilisation de l'anglais. Par ailleurs, dans certains secteurs s'activité, on trouve une forte proportion de travailleurs ne parlant pas le français (ni l'anglais dans bien des cas). Enfin, la terminologie française, en dépit d'une certaine diffusion, connaît des difficultés d'implantation dans plusieurs milieux de travail.

(<http://ww.oqlf.gouv.qc.ca/11>)

Au 21<sup>e</sup> siècle, la situation de la langue française doit donc faire l'objet d'une vigilance constante et la Charte de la langue française garde toute sa pertinence. L'action des organismes responsables de la mise en œuvre de la politique linguistique québécoise sera fonction des grands enjeux suivants :

1. l'amélioration de la francisation des entreprises québécoises ainsi que de l'utilisation du français comme langue du commerce et des affaires ;
2. l'amélioration de la qualité du français oral et écrit ;
3. la promotion et l'épanouissement de la langue française dans le contexte nord-américain. (<http://ww.oqlf.gouv.qc.ca/8>)

## 5.7. Les catégories des emprunts d'anglicismes

En général le français est souvent considéré d'aller vers l'analytisme le long l'axe d'analytisme-synthétisme. Picone montre la perspective de l'impérative synthétique est référée à celle comme un thème dominant et unifiant (Picone, 1996, p.2). Le français tend vers des mots et expressions plus synthétiques, ce qui explique d'une part des emprunts des anglicismes.

L'auteur montre que les emprunts français de la langue anglaise ne veulent pas dire que le français a emprunté toute la langue, mais qu'il a emprunté des éléments de base qui peuvent être ajustés dans la langue selon les besoins spéciaux de l'expression en français. La société moderne et la culture sont en train de changer tous les aspects de la langue. Dans cette étude l'emprunt à l'anglais en français est considéré comme un mécanisme de l'enrichissement lexical et que le procédé de l'emprunt contient des procédés intérieurs complexes et hybrides. (Allen, 2001, 259))

La raison pour l'emprunt linguistique : la notion de l'économie linguistique est mentionnée comme un facteur sociologique qui influence beaucoup les changements de la langue et de la culture. (Picone 1996, p.15). Il est aussi évident que l'activité néologique est la plus intense dans les domaines du média, de la publicité et de la technologie. ( Picone 1996, p.16.)

Il y a sept catégories d'emprunts d'anglicismes :

1) On parle d'un emprunt intégral lorsqu'un nouveau mot, morphème ou locution s'accompagne d'une entité nouvelle ou un concept nouveau dans la langue réceptrice  
Exemples *le scanner, le week-end*.

2) Il s'agit d'un emprunt sémantique lorsqu'un mot, morphème ou locution établi dans la langue change de sens et devient plus élargi ou réduit dans le contact avec l'anglais. Exemple *réaliser*, qui traditionnellement était employé pour 'causer, concrétiser, mais qui sous l'influence anglaise a étendu son champ sémantique pour inclure le sens de 'réaliser, devenir conscient de'.

3) Un emprunt structural est en question lorsque le français imite la structure anglaise et crée des formes morpho syntactique innovateur. Exemple *le tour-opérateur* (tour operator).

4) Un pseudo anglicisme apparaît lorsque un procédé hybride crée un néologisme de confection français mais composé des parties anglais. Exemples *le new-look*, *le tennisman*.

5) Le hybride est un néologisme de confection français qui combine des éléments des langues différents comme l'anglais, le latin ou le grec. Exemple *le top niveau*.

6) Il s'agit d'un emprunt graphologique lorsqu'un élément existant de système de l'écriture française obtient une fonction nouvelle dans l'usage français à cause du contact avec l'anglais. Exemples *Modern Hôtel*, *Rapide Service*, ou le 'e' final est supprimé.

7) On parle du emprunt phonologique lorsqu'un phonème ou une séquence de phonèmes sont introduit dans la langue française dû à un contact avec l'anglais. Exemples *le parking*, *le footing*, où le suffixe -ing est présent (Picone 1966, pp 4-7)

## 6. La fluctuation du genre

Les fluctuations du genre ont surtout lieu sur des notions renvoyant à des inanimés.

Variation historique : D'après *Le bon usage* de Grevisse, jadis, on disait : *un dent*, *un tempête*, *une orage*, *une acte*, *une navire*, *une doute*, *une soupçon*.

Variation sociolinguistique : *une auto* (France)/ *un auto* (Quebec), *un sandwich* (France) / *une sandwich* (Quebec)

Variation de sens par le genre : *Un trompette*(musicien), *une trompette* (instrument),*un moule* (objet servant au moulage), *une moule* (mollusque) (Gesundheit, 2004)

Quelques noms peuvent avoir les deux genres sans distinction de sens : *un* ou *une après-midi*, *un* ou *une interview*. Parfois, c'est une question de niveau de langue. Les noms de villes, par exemple, sont masculins dans l'usage ordinaire, mais souvent féminin dans la langue littéraire. Parfois, le genre ancien subsiste dans certaines expressions. *Foudre*, ordinairement féminin, est masculin dans l'expression *un foudre de guerre*. *Noël*, ordinairement masculin, est féminin quand il est employé avec l'article défini comme complément adverbial : *À la Noël*, *vers la Noël*. *Orge*, d'ordinaire féminin, est masculin dans *orge perlé*, *orge mondé*.

*Amour* au sens « passion », *délice* est orgue sont masculins au singulier est féminins au pluriel :

*Un amour ardent . Des amours ardentes.*

*Manger des mûres et un délice.* (H.Bosco).

*L'imagination m'apportait des délices infinies* (Nerval)

*Un orgue portatif. Des orgues portatives*

*Amour* « passion » est parfois féminin au singulier dans une langue assez recherchée.

Inversement, il est tout à fait correct de l'employer au masculin pluriel :

*Sa très grande est très puissante amour* (H.Cixous)

*L'inconséquence est (...) le propre de tous les amours humains* (G.Sand)

Dans d'autres sens, *amour* reste masculin, spécialement comme terme de peinture ou de sculpture (il s'agit alors d'un nom animé) :

*Peindre, sculpter de petits Amours* (Acad.)

*Orgue* est masculin au pluriel quand il désigne plusieurs instruments :

*Les deux orgues de cette église dont excellents.*

Pour certains mots, le genre varie selon le sens.

*Hymne*, ordinairement masculin, est féminin dans le sens de « cantique latin qui se chantait à l'église ».

*Mémoire* est féminin quand le mot désigne la faculté de se souvenir : *Avoir une excellente mémoire*. Le mot est masculin quand il désigne un document écrit : *Il a publié un excellent mémoire sur cette question* (Acad.)

*Mode* est féminin quand le mot désigne un usage passager dans la manière de s'habiller, etc. : *La mode est capricieuse*. Il est masculin dans le sens de « méthode », ainsi que comme terme de grammaire. : *Le mode d'emploi*.

*Œuvre*, ordinairement féminin, est masculin quand il désigne, soit l'ensemble de la bâtisse, surtout dans l'expression *le gros œuvre*, - soit la transmutation des métaux en or (le grand œuvre) – soit l'ensemble des œuvres d'un artiste : *Le gros œuvre est achevé. Travailler au grand œuvre. L'œuvre entier de Rembrandt*.

*Pâques* (avec s-final) désignant la fête chrétienne, est masculin et singulier ; il prend la majuscule est rejette l'article : *Pâques était venu* (R.Martin du Gard) . *À Pâques prochain* (Teillard de Chardin). *Pâques* est féminin dans quelques expressions : *Pâques fleuries, Pâques closes, Joyeuses Pâques* – ainsi que dans *faire ses pâques*. *Pâque* (sans s) désignant la fête juive et demande l'article est la minuscule : *Les juives célèbrent la pâque en mémoire de leur sortie de l'Égypte*.

*Parallèle* est féminin en termes de géométrie. Il est masculin en termes de géographie et aussi dans le sens de « comparaison ». *Tracer une parallèle à une droite. La Patagonie est-elle traversée par le 37<sup>e</sup> parallèle*. (J.Verne) *Faire un parallèle entre César et Alexandre*.

*Période*, ordinairement féminin, est masculin dans les expressions littéraires *le plus haut période, le dernier période*, où période signifie « degré, point » : *Un couple au plus haut période de son bonheur* (Valéry)

*Solde*. Il y a deux mots *solde*, d'origine différentes, mais qui se sont influencés : un mot féminin signifiant « paie (d'un militaire) » et employé aussi dans l'expression figurée être à la *solde de* ; - un mot masculin signifiant « ce qui reste à payer » et « marchandises vendu au rabais » : *Percevoir sa solde. La solde de son compte. Ce magasin offre des soldes avantageux*. (Grevisse 1980, 128-129)

Dans ce travail je veux montrer que la fluctuation peut être temporel. Il peut y avoir fluctuation lorsqu'un néologisme entre dans la langue et cherche encore son genre.

## 6.1. La fluctuation historique du genre

Le genre du mot a pu changer de genre au cours de l'histoire. Voici quelques exemples:

*Poison* conformément au genre du nom latin *potio* a été féminin jusqu'au début du XVIIe siècle.

*Et est plus aiser de garentir par bonne institution et bonne conseil de l'impression de cette poison* (Montaigne) (Grevisse 1980, 248)

Etymologiquement, *aigle* est féminin. En ancien français, il est employé aussi bien au masculin qu'au féminin. Longtemps l'usage est resté flottant. Les distinctions actuelles ont été établies par les grammairiens du XVIIe et du XVIIIe siècle. (Grevisse 1980, 253)

*Amour* n'avait, dans l'ancienne langue que le genre féminin. C'est pour concilier l'usage ancien et l'étymologie ( *amor* est masculine en latin) que les grammairiens du XVIe siècle et du XVIIe siècle ont établi, non sans subtilité une différence de genre d'après le nombre. Pour Vaugelas, quand *amour* Cupidon ou quand il était dit de l'amour de Dieu, il était toujours masculin; en dehors de ces deux cas, *amour* était, selon lui, indifféremment masculin ou féminin. (Grevisse 1980, 255)

*Oeuvre*, du féminin latin *opera*, fut d'abord féminin. C'est sous l'influence du neutre latin *opus*, qu'il commença, au XVIe siècle, de passer au masculin. *Et au chemin fist le pont du Guard et l'amphithéâtre de Nîmes en moins de toys heures, qui toutefois semble oeuvre plus divin que humain* (Rabelais). Les grammairiens du XVIIe siècle, conciliant l'étymologie et l'usage ont établis les distinctions actuelles. Mais assez longtemps encore, *oeuvre* au sens général, a pu être employé au masculin, surtout dans le style soutenu. (Grevisse 1980, 262)

Le genre de *orgue* a été hésitant dès le moyen âge, à cause de l'initiale vocalique. C'est par réaction étymologique (Le latin *organum* est neutre) que ce nom est devenu masculine, du moins au singulier. (Grevisse 1980, 263)

*Bulbe*, en terme de botanique, est féminine, selon l'Académie. Mais aujourd'hui, dans tous les emplois de ce mot, *bulbe* est masculin. *Le bulbe du lis. Le bulbe de l'église russe.* (Grevisse 1980, 273)

Encore en 1878 l'Académie faisait *mimosa* féminin. Si on a pu écrire parfois *une mimosa*, l'usage est maintenant général de faire *mimosa* masculin. *Mimosas parfumés* (Gide) (Grevisse 1980, 274)

L'ancien usage – et jusqu'au XVIIIe siècle – donnait à *minuit* le genre féminin. *Une mynuit tant de flambeaux n'a pas* (Ronsard). Quelques écrivains se sont plu à reprendre cet ancien usage: *Il sortait et vadrouillait jusqu'à la minuit.* (Montherlant) (Grevisse 1980, 274).

L'usage a longtemps hésité sur le genre d'un grand nombre de noms, et de la langue d'autrefois à la langue d'aujourd'hui, les changements de genre ont été très nombreux. *Affaire, alarme apostille, comète, date dent, dette ébène, épigramme. Épithète équivoque, erreur, estime. Horloge, image, marge, offre, ombre, orthographe, populace* etc. ont été autrefois masculins. (Grevisse 1980, 286)

*Acte, archevêché, caprice, carrosse, cloaque, comté, doute duché, emplâtre, esclandre, espace, évêché, exemple, horoscope, losange, mélange, mensonge, navire, négoce, orage, pleur, poison, reproche, reste, silence, soupçon* etc. ont été féminins. (Grevisse 1980, 286)

## 7. La langue de chat

### Les groupes de chat

Les groupes de chat contiennent une discussion sur un sujet particulier organisée dans des chambres dans les sites particuliers d'Internet dans lesquels les utilisateurs intéressés peuvent participer. Il y a deux situations dans lesquelles

interaction peut se réaliser, soit dans le temps réel ( synchronisé) ou dans le temps avec délai (non synchronisé).(Crystal 2002, 11)

Dans une situation synchronisée un utilisateur entre la chambre de chat et participe la conversation en cours dans un temps réel et envoie des contributions nommées qui sont placées dans un visuel qui bouge constamment ensemble avec d'autres participants. Même si le plupart des participants entre seulement une chambre à la fois il n' y a rien qui les empêche d'ouvrir plus qu'une fenêtre et d'engager dans deux ou plusieurs conversations en même temps, s'ils possèdent les aptitudes cognitives et linguistiques. (Crystal 2002, 11)

Dans une situation non synchronisée l'interaction est gardée dans quelque forme et elle est disponible pour les utilisateurs par demande pour qu'ils puissent suivre la discussion et y contribuer n'importe quand – même après une période importante.(Crystal 2002, 11)

Quelques groupes de chat sont globales et reçoivent des contributions du monde entier. Certaines sont locales réduites à un pays ou une région. Certaines sont contrôlées, dans les mains d'un possesseur ou éditeur, certaines sont non contrôlées par d'autres que des pouvoirs intérieurs. Même si la situation des groupes de chat paraît, en premier vue, de promouvoir l'usage de variété de langue distinctive et consistante, plusieurs facteurs inclus, spécialement le facteur synchronisé font probable qu'elle contient une diversité importante.(Crystal 2002, 12)

#### Les groupes non synchronisés

Au début de son introduction Crystal souligne la variété de style et de ton de ces sites de chat. Un auteur de l'introduction à ce système constate qu'il est presque impossible de généraliser des sites de chat par un moyen non trivial. Chaque conférence a son style à part. (Crystal 2002,131).

Les objectifs de ces groupes sont les plus diverses. Plusieurs sont formées à cause de l'intérêt sur le sujet, amateur ou spécialiste. Quelques uns sont là juste pour

parler ou jouer les jeux. La composition d'un groupe peut être académique, professionnel, gouvernementale, commerciale ou sociale. Le plus le sujet est spécialisé le plus le contenu va être concentrée et plusieurs groupes utilisent les modérateurs pour que la conversation ne dévie pas trop du sujet. L'identité et la responsabilité des participants varient également. Quelques groupes permettent l'anonyma des participants, d'autres exigent que des vrais noms soient utilisés (Crystal 2002, 132)

Tous les groupes de ce genre fonctionnent ne principe de même façon. Les participants envoient leur message à la groupe et le système les rend accessible à toutes les adresses qu'ils possèdent. Les messages peuvent être gardés et catalogués au besoin. Le maintien de chaque groupe est dans les mains d'une individu ou une groupe – hôte, modérateur, éditeur -, qui exerce un pouvoir contrôleur. Les messages peuvent être modifiés, ou 'censurés' et leur accès permis ou interdit. Le control appartient au groupe, il n'y a pas de superviseur extérieur. (Crystal 2002, 133-134)

Un point linguistique important est que les messages soient relativement courts. La fréquence des messages varie, il peut y avoir plusieurs par jour ou seulement quelques uns dans l'année. Il n'y a pas de point de départ chronologique à la discussion. Dans la moyenne les participants lisent cinq ou sept messages avant d'envoyer le leur. Les titres ressemblent a ceux des journaux et essayent d'attirer l'attention. Il y a aussi une touche personnelle et interactive, un caractère de salutation dans les titres La co-opération pour garder la ligne de discussion est importante. (Crystal 2002, 134 – 141)

Les citations et les répétitions lexicales sont caractéristiques à ce genre de chat, ils font que l'interaction ressemble à la conversation et affirment l'appartenance à la groupe. Les réactions de feedback sont souvent présentes au début des phrases : Oui, merci, bonne idée...Pour finir une formule de salutation : bonne continuation, à bientôt..., aussi avec une signature de participant souvent comme dans les e-mails. (Crystal 2002, 142-143)

Le corps du message contient une introduction, un traitement du sujet et une clôture, le corps est composé d un lien avec un message précédent, d'une expression

des opinions et d'un appel aux participants. Les réponses courtes font le dynamisme d'une interaction de chat. La longueur d'une réponse peut être de quelques lignes, en tout cas plus longue que dans la conversation. Les participants sont assez fidèles au sujet traité. Bien sûr les modérateurs sont là pour mettre les limites. Une ressemblance à la conversation est que les participants s'ajustent avec l'un et l'autre. Leur contribution développe un caractère linguistique partagé – équivalent d'un dialecte ou un accent. Tous ils utilisent les mêmes types de constructions grammaticales. (Crystal 2002, 144-147)

La langue des messages non synchroniques est un mélange de lettre ou essai informelle, monologue parlé et dialogue. On peut même parler d'une variation linguistique. En même temps elle manque quelques caractéristique fondamentaux de la conversation comme prendre des tours et prendre la parole. (Crystal 2002, 148, 150)

## 8. La source du corpus

Comme source de corpus de ce travail était choisi le Forum world-informatique, une cite de l'informatique français est son site de chat Blabla.

World-informatique.com était au départ un site personnel, hébergé sur Multimania. Il n'avait pas un nom précis ; c'était le site de Bobylus. Il a été ouvert pour la première fois le 10.3.2000. Ce n'est que le premier Septembre 2000 que le petit site de Bobylus a ouvert ses portes sous le nom de World-informatique.com.

À l'automne 2001, à la suite de graves problèmes sur l'assistance et sur les forums d'alors, un véritable forum est mis en place, hébergé sur des serveurs externes. Hélas, ce serveur finit par montrer ses limites. Entre Mars et Juin 2002 fut alors mis en place un système moderne des forums (phpBB), ainsi qu'un puissant système de gestion de contenu fait maison destiné à structurer les nombreux articles.

Là encore, à cause de son succès grandissant, le système de gestion devient insuffisant. Entre Mars et Juin 2003, un nouveau système est installé. Ce système offre une gestion encore plus propre, ainsi qu'une rapidité d'exécution formidable.

Enfin en décembre 2003, grâce au partenariat avec la société d'hébergement OVH, ils sont passés sous leur propre serveur, ce qui a augmenté fortement les capacités du site.

World-informatique.com a 2000 visiteurs par jour, 400 000 pages vues par mois et 1 500 000 bannières publicitaires affichés par mois. Ces chiffres sont en constante évolution. (World-informatique.com)

Le forum offre multiples services pour les utilisateurs de l'informatique, comme Entre nous : Une question à poser à propos du site, une remarque, une critique, un message pour les administrateurs. Veille actualités : Actualités des nouvelles Technologies : Les équipes du site y postent régulièrement les dernières nouvelles de la Haute technologie. Virus et sécurité où on vous informe au plus vite des qu'un nouveau problème est détecté sur le réseau.

Forums assistance et entre aide informatique : Aide système windows, Aide autres systèmes d'exploitation, Aide logiciel, Aide matériel unité centrale, Aide matériel périphériques externes, Aide Internet et mise en place réseau, Aide Webmasters, Foire aux questions.

Forums Informations discussions informatique : Infos et discussion matériels et périphériques, Infos et discussions logiciels et OS, Infos et discussions réseaux, Internet et sécurité.

Autres forums informatiques : Astuces, Achats et ventes

Autres forums : Blabla, Poubelle

(Forums.World-informatique.com.)

## 9. La liste des mots trouvés

Les 86 anglicismes présentés ici sont dans l'ordre chronologique et ont été choisis du chat Blala du Forum World-informatique com. entre le premier février 2007 et le 21 décembre 2003. Les termes soulignés sont l'objet de fluctuation. Le nombre après le mot indique les cas de la fluctuation et p veut dire que les deux genres ont été employés parallèlement Comme mot de base est considéré celui trouvé dans le chat..

<u>ram</u> f 1	<u>popup</u> f p	<u>reboot</u> m 1
freebox f	surf m	download m
Newsletter f	<u>pinte</u> f p	<u>registry</u> m p
header m	anti-cookies m	<u>reset</u> m 1
<u>motherboard</u> m 1	player m	path m
topic m	playstation f	reggae m
<u>beatbox</u> m 1	mobil-home m	Half Live m
blog m	<u>private-joke</u> f p	outlook m
staff m	speed-connect f	newbee m
video f	<u>start-up</u> f 1	Mandrake f
plugin m	<u>shotgun</u> m 2	skater m
malware m	shoot'em up m	string m
screenshot m	<u>pack</u> m 4	login m
WI paradise island m	google bombing m	mug m
screensaver m	agency f	HighLevel m
shift m	peer-to-peer m	flood m
« fare use » m	adware m	family f
<u>lance rocket</u> m 1	provider m	rank m
overclocking m	<u>award</u> m 1	speedy m
<u>track</u> m p	streaming m	week m
<u>gameboy</u> f p	slogan m	time m
freeze m	smile m	shift m
sloganeering m	birthday m	standing m
Apple m	« crazy lover » m	game m
troll m	toner m	<u>team</u> m p
no man's land m	« online » m	freeware m
<u>dream</u> f 2	smiley m	
news f	MAJ shockwave f	
post m	<u>ping</u> m 1	
watercooling m	<u>update</u> m 1	

Voici pour clarification la liste des mots qui son l'objet de fluctuation :

ram f 1  
motherboard m 1  
beatbox m 1  
lance rocket m 1  
track m p  
gameboy f p  
dream f 2  
popup f p  
pinte f p  
private-joke f p  
start-up f 1  
shotgun f 2  
pack m 4  
award m 1  
ping m 1  
update m 1  
reboot m 1  
registry m p  
reset m 1  
team m p

## 10. Les résultats

Pour trouver 100 mots chaque texte du courrier de chat était examiné. Nous avons éliminé les mots dont il n'était pas possible de déterminer le genre. C'est le cas également des pluriels ou des mots à l'article éliminé.

16 des mots trouvés étaient féminins ; un peu plus que le nombre estimé des féminins des anglicismes qui est de 10%.

Dans 20 mots des mots trouvés il y avait de la fluctuation. 10 des mots analysés présentaient un cas de fluctuation, deux mots 2 cas de fluctuation, et un mot 4 cas de fluctuation. Et, finalement, au cas de 7 mots il y avait un usage des deux genres parallèlement.

Les résultats montrent qu'il y a fluctuation dans plus d'un cinquième des mots qui est un nombre assez élevé. Dans trois mots il y avait plus d'un cas de fluctuation. Environ 7 % des mots présentaient un usage parallèle des deux genres qui est aussi est nombre non négligeable. 3 mots tendaient du féminin vers le masculin, 8 mots dans le sens inverse. Donc, on peut dire que dans un peu plus de la moitié des cas les masculins tendent vers le féminin.

On peut dire que les mots où il y a fluctuation sont des mots qui un degré de fréquence faible dans les textes. Et encore, les mots où il y a un emploi parallèle des deux genres sont encore moins fréquents que ceux où il y a 1-4 cas de fluctuation. Les mots qui ne sont pas soumis à la fluctuation sont des mots généralisés ou/et apparaissent à plusieurs reprises dans les textes. Ce qui vient d'être dit est une généralisation ; il y a beaucoup d'exceptions.

Par exemple *le team* ne paraît que rarement dans les textes mais il semble être un mot généralisé car il manifeste l'emploi des deux genres parallèlement. Par contre, *le sloganeering* ne paraît qu'une seule fois dans les textes mais ne subit pas la fluctuation, donc il est probablement un mot généralisé.

*Le smiley* est un mot typiquement généralisé dans le vocabulaire informatique, par contre *le track p* et *la pinte p* ne paraissent que deux ou trois fois dans les textes et semblent être des mots assez récents dans le vocabulaire et donc manifestent l'emploi parallèle des deux genres. *Le troll* ne paraît que deux ou trois fois dans les textes mais est un mot déjà généralisé. *Le private-joke p* et *le registry p* ne paraissent que dans un seul contexte dans les textes et doivent être des mots assez récents. *Le pop-up* apparaît souvent dans les textes mais doit être un mot très récent. *Le gameboy p* semble généralisé mais pourtant subit l'influence des deux genres.

*Le pack 4* est un mot qui est en cours de se généraliser, comme *le shotgun 2* et *la dream 2* ; tous les trois ne apparaissent que deux ou trois fois dans les textes.

*Le mug* qui n'apparaît qu'une fois dans le texte doit être un mot généralisé.

*Le ram 1*, *le motherboard 1*, *le beatbox 1*, *le start-up 1*, *le ping 1* apparaissent souvent dans les textes et sont presque généralisés. *Le award 1* ne paraît qu'une fois. *Le reboot 1* est aussi rare dans les textes.

Ces exemples montrent qu'il y a un lien entre la rareté du mot dans le vocabulaire, l'apparition dans les textes et le nombre des cas de fluctuation. Plus le mot est rare ou nouveau plus il y a des cas de fluctuation et moins il apparaît dans les textes.

Alors pourquoi y a-t-il de la fluctuation dans les anglicismes non établis dans ce chat informatique ? Les nouveaux mots qui entrent dans la langue cherchent encore leur genre. Pour le fonctionnement du genre les mots étaient testés dans le google français 10 pages d'entrées pour chaque mot. Le google offre une variété de niveaux de langue, du langage de tous les jours au langage soigné. Il se peut que certains niveaux de langue permettent plus de fluctuation que d'autres. Le google est aussi un forum non normatif qui permet des variations humaines. Alors les résultats ne sont pas d'une vérité scientifique mais allusives..

Nymansson (1995) dans sa recherche trouvait que les anglicismes qui optent pour un genre sont assez fidèles à ce genre. Donc ici on peut dire qu'il s'agit des mots encore non établis et qui hésitent encore dans leur genre.

## 11. Conclusion

Le genre français n'est pas irrationnel mais défini par une multitude de règles qui ne sont pas absolues. Il y a beaucoup d'exceptions à ces règles. Le genre peut être défini par les terminaisons. Dans les terminaisons phonétiques qui affectent le genre il y a certains pourcentages de couverture, de 100% à 61%. Chez les terminaisons masculines il y a plus de couverture que chez les féminines. Egalement, le genre peut être défini par le sens ou par les suffixes.

Les mots non standard ont des règles d'attribution de genre spécifiques. Les anglicismes font partie de ces mots non standard. A peu près 90% des anglicismes sont masculins et les féminins sont formés par analogie sémantique et phonétique. Les anglicismes sont des néologismes formés par emprunt. Il y a une demande croissante de mots nouveaux dans la langue. Le français tend vers la synthéticité qui explique d'une part le besoin des anglicismes. D'un autre côté il y a dès les années 30 les institutions de la défense de la langue dont une tâche est de remplacer les anglicismes par des équivalents français. Donc on peut dire que la langue française tolère mal les anglicismes

Il serait intéressant de savoir quel est le nombre d'anglicismes qui entrent dans la langue chaque année et combien d'eux sont remplacés par un équivalent français.

Dans le travail le néologisme était défini et sa formation étudié. Un néologisme peut être évalué par les cinq critères de Rey. Aussi le besoin de néologie peut être prévu. Apparemment certains anglicismes s'ajustent à la langue mieux que d'autres.

La fluctuation est un phénomène où le genre du nom varie, il peut varier grammaticalement, historiquement et géographiquement. Dans ce travail j'ai essayé de montrer qu'il varie aussi temporellement, c.a.d. au moment où des nouveaux mots entrent dans la langue.

L'objectif de ce travail était de voir s'il y a fluctuation du genre chez les anglicismes non établis trouvés dans le chat d'informatique. Le chat est un forum de langage assez libre et jeune. On y trouvait facilement des anglicismes. Le résultat montre qu'il y avait de la fluctuation dans plus de 20% des mots trouvés, ce qui est un nombre assez élevé. Dans 7 % des mots il y avait un emploi parallèle des deux genres. Le google français où l'emploi du genre des anglicismes était testé offre un environnement du langage varié, non formel.

Comme résultat on peut aussi constater qu'il y avait un lien entre la fréquence des mots dans les textes et le niveau de la fluctuation. Plus le mot était rare dans les textes plus il y avait de la fluctuation. Il est vrai, pourtant, qu'il y avait beaucoup d'exceptions.

Il était très difficile de trouver du matériel sur la fluctuation, encore moins des recherches effectuées. Il est certain que dans ce domaine il reste du travail intéressant à faire. Par exemple voir comment les néologismes d'autres catégories qui entrent dans la langue sont influencés par la fluctuation.

## BIBLIOGRAPHIE

Allen, Jeff; Picone Michael, *Anglicisms, neologisms and dynamic French*. Journal of French language studies 9.1.2001, vol II p.259.

Crystal, David, *Language and the Internet*. United Kingdom. University Press. Cambridge, 2002.

Depecker, Loïc, *L'invention de la langue: le choix des mots nouveaux*. Paris.A.Colin. Larousse, 2001

Gervais, Marie- Marthe. Sanders, Carol(ed) *Gender and Language in french French Today: Language in its social context*. Cambridge UP, 1993, 323p.

Gesundheit, Henriette. Département d'études françaises de l'Université de Toronto, 1998-2004. <http://www.linguistes.com/mots/genre.html>

Grevisse, Maurice, *Le bon usage*, Duculot, Paris 1980.

Grevisse, Maurice, André Goosse. *Nouvelle grammaire française*. Ed. Duculot, Paris-Glemboux, 1980.

*Le petit Larousse illustré 2006*. Larousse, Paris, 2005.

Nymansson, Karin, *Le genre grammatical des anglicismes contemporains en français*. Cahiers de lexicologie 66, 1955-1, pp.95-113.

Picone, Michael D., *Anglicismes, neologismes and dynamic French*. Amsterdam. John Benjamins. cop.1996. Linguisticae investigationes. Supplementa vol 18.

Rey, Alain, *The concept of neologism and the evolution of terminologies in individual languages*. Translated by Juan C. Saga. Terminology 2005, vol 11, issue 2, pp 311-331.

Rodriguez, Liliane. *La néologie scientifique et technique française. Essort ou declin ?* Etudes francophones, 1999. Spring 14 (1), pp.131-45.

Surridge, Marie-E, *Le genre grammatical des emprunts anglais en français. La perspective diachronique*. Canadien Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique, 1984 Spring 29 (1), pp. 58-72.

Surridge, Marie-E, *Pour une prise de conscience du genre grammatical*. Canadien Modern Language Review, 1984, Oct 41 (1) pp. 43-52. La revue canadienne des langues vivantes.

SurrIDGE, Marie-E. *Le genre grammatical des composés en français*. Canadien journal of linguistics. Revue canadienne de linguistique 1985 Fall, 30(3) pp. 247-271.

SurrIDGE, Marie-E, *Genre grammatical et dérivation lexicale en français*. Canadien Journal of Linguistics 1986 Fall 31(3) pp. 267-283.

SurrIDGE, Marie-E, *Le facteur sémantique dans l'attribution du genre aux inanimés en français*. Canadien Journal of Linguistics, 1989 Mar 34(1) pp. 119-44.

SurrIDGE, Marie-E, *Le genre grammatical en français fondamental : Données de base pour l'enseignement et l'apprentissage*, Canadien Modern Language Review/La revue canadienne des langues vivantes, 1989 May 45 (4) pp. 664-674.

SurrIDGE, Marie-E, *Genre grammatical et lexique savant du français*. ALFA. Actes de Langue Françaises et de Linguistique/Symposium on French Language and Linguistics. 1990-91, 3-4, 73-87.

SurrIDGE, Marie-E, *Gender assignments in french. The hierarchy of rules and the cronology of acquisition*. International Review of Applied Linguistics in Language Teaching. 1993. May 21 (2) 77-95.

SurrIDGE, Marie-E, *Le ou la ? the gender of frech nouns*. Clevedon : Multilingual Matters 1995. Modern language in practice :1.

Tucker, R., W.E. Lambert et André A. Rigault, *The French Speaker's Skill with Grammatical Gender : An Example of Rule-Governed Behaviour*. Paris: Mouton 1977.

Tucker, R, Rigault, A.A., Lambert, W.R., *Le genre grammatical des substantifs en français : analyse statistique et étude psycholinguistique*. Dans A. Grauer et al(eds)) Actes du Xe congrès des linguistes. Bucarest : Editions de l'Académie de république socialiste de Roumanie. 1970.

[www.forums.world-informatique.com](http://www.forums.world-informatique.com)

[www.oqlf.gouv.qc.ca/](http://www.oqlf.gouv.qc.ca/)

[www.oqlf.gouv.qc.ca/office/mission](http://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/mission)